

ÉVALUATION DES TRAVAUX EFFECTUÉS PAR BRUSSELS AIRPORT COMPANY PENDANT L'ÉTÉ 2025 SUR LA PISTE 07R/25L



RÉF : 7473-P

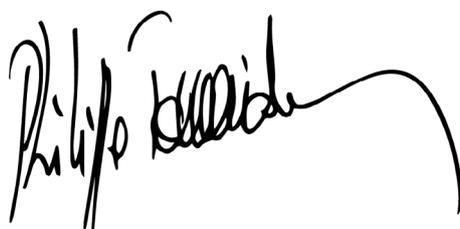
Une succession étonnante de travaux sur la piste 07R/25L en si peu de temps : les chantiers de 2017 et 2023 ont-ils été bâclés ou réalisés avec des matériaux de moindre qualité ? La question mérite d'être posée

Analyse rédigée par
Philippe TOUWAIDE

Cette évaluation des travaux de l'été 2025 sur la piste 07R/25L analyse de façon transparente et autonome toutes les étapes de la réalisation de ce chantier important. Toutefois il convient de s'étonner sur le fait que la précédente grande rénovation de la même piste eut lieu en 2015, suivie de travaux de réparation de la couche d'asphalte de surface en 2017 et de réparations multiples en 2023 toujours sur cette piste 07R/25L.

Les précédents travaux auraient-ils été mal réalisés ou exécutés à moindre frais trop vite, pour que trop rapidement le revêtement de la principale piste d'atterrissage se dégrade à ce point ? Divers articles parus dans la presse belge et luxembourgeoise évoquent ce cas de figure et méritent d'être analysés dans cette évaluation, car le responsable des travaux de 2015 à Bruxelles-National est parti ensuite travailler à l'aéroport de Luxembourg-Findel.

Le lundi 13 octobre 2025



Philippe TOUWAIDE

Licencié en Droit Aérien et en Droit Maritime
Ancien Commissaire du Gouvernement

Directeur du Service de Médiation du Gouvernement Fédéral pour l'Aéroport de Bruxelles-National
Médiateur Aérien du Gouvernement Fédéral - SPF Mobilité et Transports

1. NATURE EXACTE DES TRAVAUX

C'est uniquement la note de la DGTA du 13 mars 2025 qui présente une explication détaillée de la nature des travaux de l'été 2025 :

« La dernière rénovation de la piste 25L/07R date de l'été 2015 : il s'agissait du remplacement de la première sous-couche et de la couche supérieure de 12 cm (rainurée pour une meilleure évacuation de l'eau). Ces rénovations de la 25L comprenaient aussi l'intersection avec la 01/19. Ces couches sont arrivées « en fin de vie » et doivent être remplacées pour assurer la sécurité et la continuité des opérations. La détérioration inattendue de l'asphalte (couche supérieure) a nécessité des réparations temporaires urgentes en juin et novembre 2023 ».

2. COMMUNICATION PRÉALABLE SUR LE DÉROULEMENT DES TRAVAUX DE L'ÉTÉ 2025

En 2015, Brussels Airport Company informait toute la communauté aéroportuaire quant aux travaux qui seraient organisés en été déjà sur la piste 07R/25L par le canal de son magazine CONNECT « le magazine pour les riverains de Brussels Airport », édition d'août 2015. Dix ans après, plus aucune nouvelle de toute parution du magazine CONNECT, aucune information vers la communauté, ni vers les associations et encore moins vers les riverains ; ce qui est vraiment dommage.



2.1 Chronologie des précédents travaux effectués par B.A.C. (Brussels Airport Company) sur la piste 07R/25L

2015 : rénovation complète de la piste, avec instruction ministérielle détaillée et SUP AIC 08/2015 daté du 2 avril 2015 (analyse détaillée dans un courrier aux Bourgmestres, daté du 18 juin 2015) ;

2017 : travaux de maintenance à la couche d'asphalte sans avoir informé la DGTA (analyse détaillée dans un courrier au Ministre Bellot du Service de Médiation, daté du 8 août 2017);

2023 : travaux en urgence de réparation et renouvellement de la couche d'asphalte, réalisés jour par jour sans calendrier précis (voir analyse complète dans la brochure RÉF 7318 – « Les travaux imprévus de réparation de la piste 25L » sur le site du Service de Médiation).

Voici un tableau récapitulatif des principaux travaux d'entretien, de rénovation et d'aménagement réalisés sur les pistes de Bruxelles-National depuis 1996 jusqu'en 2025 :

		
Historique des travaux aux pistes		
Année	Période	Piste fermée
1996	01-08-1996 au 05-09-1996	07L/25R
1997	01-08-1997 au 31-08-1997	07R/25L
1998	01-08-1998 au 31-08-1998	02/20 (distances disponibles TODA et LDA réduites)
1999	01-08-1999 au 31-08-1999	02/20
2004	02-08-2004 au 23-08-2004	07L/25R
2005	02-08-2005 au 25-08-2005	02/20
2006	01-08-2006 au 31-08-2006	07R/25L
2007	24-09-2007 au 08-10-2007	02/20 en journée
2008	04-08-2008 au 22-08-2008 et du 01-09-2008 au 21-09-2008	07L/25R puis 02/20
2009	03-08-2009 au 31-08-2009	02/20 puis 07R/25L
2012	01-08-2012 au 15-08-2012	07L/25R
2013	01-08-2013 au 24-08-2013	07L/25R
2015	27-05-2015 au 07-09-2015	07R/25L puis 01/19
2016	26-07-2016 au 25-09-2016	01/19
2017	18-08-2017 au 27-08-2017	07R/25L
2020	08-07-2020 au 23-08-2020	07L/25R
2023	Automne, réparation fissures	07L/25R
2024	07-08-2024 au 01-09-2024	01/19
2025	12-07-2025 au 28-08-2025	07L/25R



Renseignements fournis à titre indicatif
sans aucune reconnaissance préjudiciable

Ce document ne peut en aucun cas être publié, transformé, utilisé dans un autre cadre que pour l'information exclusive de son destinataire sans une autorisation expresse du Service de Médiation du Gouvernement Fédéral pour l'Aéroport de Bruxelles-National

Deze inlichtingen worden u
verstrekkt onder alle voorbehoud

Dit document is voor persoonlijk gebruik en mag in geen enkel geval verspreid, gewijzigd noch gepubliceerd worden zonder de uitdrukkelijke toestemming van de Ombudsdienst van de Federale Regering voor de Luchthaven Brussel-Nationaal.

2.2 Demandes du Service de Médiation sur le timing exact des travaux 2025

Le 4 novembre 2024 et le 4 février 2025, le Service de Médiation demandait des informations préalables sur d'éventuels travaux aux pistes qui seraient effectués en 2025 :

Envoyé : 2024/11/04

To Brussels Airport Company S.A/N.V

Législation : AR 21/06/2004, Article 36, M.B. 15/07/2004, page 55.648

Autorité : Arrêté royal 15 mars 2002, Loi du 28 avril 2010, Article 29 du Code d'Instruction Criminelle et les articles 8 § 1er et 9 de l'Arrêté ministériel du 26 octobre 2000.

Constatations : Nous avons eu écho de travaux à entreprendre durant l'été 2025 par BAC et qui modifieraient le PRS et l'utilisation régulière des pistes

Actions à entreprendre par les équipes de Brussels Airport Company :

il serait indiqué que la compagnie exploitante privée Brussels Airport Company veille efficacement à fournir à la Médiation les bonnes informations conformément à l'article 36 de sa licence et nous réponde déjà maintenant sur le timing éventuel de travaux qui seraient effectués en 2025.

Bàv, - Mvg, - K.R, -

Service de Médiation du Gouvernement Fédéral pour l'Aéroport de Bruxelles-National S.P.F. Mobilité et Transports

Envoyé : le mardi 4 février 2025

Au représentant et/ou délégué commercial de Brussels Airport Company,

Madame, Monsieur,

Nous vous demandons conformément à l'article 36 de votre licence de nous fournir **avant le 28 février 2025** le détail des grands travaux envisagés pendant l'été 2025 sur les pistes aéroportuaires de Bruxelles-National, les dates de fermeture, la nature du chantier, ainsi que les perturbations en utilisations de pistes et les solutions envisagées pour en limiter l'impact.

Bàv, Mvg,

2.3 Une et une seule communication officielle de Brussels Airport Company vers quelques Bourgmestres

Le 18 février 2025, un message a été envoyé par B.A.C. à quelques Bourgmestres, puis seulement au Service de la Médiation, suivi de la publication d'un unique avis sur le site du BATC :

Envoyé : mardi 18 février 2025

Objet : Rénovation de la piste 07R/25L pendant les vacances d'été

Madame, Monsieur le Bourgmestre,

Je tiens à vous informer des **travaux de rénovation prévus** sur la piste **07R/25L** de Brussels Airport, qui se dérouleront **du 12 juillet au 27 août 2025**. Ces travaux sont nécessaires pour continuer à garantir la sécurité du trafic aérien.

La piste fera l'objet d'importants travaux de rénovation, notamment la pose d'une nouvelle couche d'asphalte, de nouveaux feux de piste et d'un nouveau réseau d'égoûts pour améliorer le drainage de la piste. La piste sera fermée au trafic aérien pendant toute la durée des travaux.

Comme la piste 07R/25L croise la piste 01/19, les deux pistes seront fermées au trafic aérien entre le 2 et le 12 août. Pendant cette période, seule la piste 07L/25R sera utilisée.

Les travaux seront programmés de manière à minimiser l'impact sur le système d'utilisation préférentielle des pistes (PRS) autant que possible. Toutefois, compte tenu de l'impact sur la disponibilité des pistes, il ne sera pas toujours possible d'appliquer le PRS.

La sélection des pistes utilisées est déterminée par le prestataire de services de navigation aérienne skeyes en fonction de la disponibilité des pistes et des conditions météorologiques. La sécurité du trafic aérien est notre priorité absolue.

L'utilisation des pistes, les conditions de vent, les travaux prévus et leur impact potentiel sur l'utilisation des pistes sont toujours annoncés sur le site web www.BATC.be.

Sincères salutations,

Le Service de Médiation déplore que tous les Bourgmestres de la région historique reprenant l'ancien Brabant n'aient pas été informés de ces travaux, puisque l'impact de la fermeture de la 07R/25L s'est fait remarquer bien au-delà des seules communes limitrophes du domaine aéroportuaire de Bruxelles-National. Le Service de Médiation a tenu les Bourgmestres des communes potentiellement concernées informés, tant avant que pendant les travaux effectués par Brussels Airport Company, concernant leur impact sur l'utilisation des pistes et le trafic aérien. Voici le tableau reprenant la chronologie de toutes les communications adressées aux autorités :

airportmediation		
Notification emails addressed to mayors and other representatives		
DATE	HOUR	SUBJECT (*)
09/07/2025	10H03	Travaux aux pistes de Bruxelles-National, clarifications et précisions importantes du Médiateur Fédéral
10/07/2025	11H00	Fermeture de la piste 25R cette nuit à Bruxelles-National
01/08/2025	09H03	Phase 3 travaux de rénovation de la piste 25L/07R à Bruxelles-National
10/08/2025	20H28	Atterrissages en mode de guidage satellitaire RNP 07 Left depuis ce dimanche 10 août 2025
10/08/2025	22H46	98 Atterrissages en mode de guidage satellitaire RNP 07 Left depuis ce dimanche 10 août 2025
11/08/2025	06H34	29 Atterrissages de nuit en mode de guidage satellitaire RNP 07 Left ce lundi 11 août 2025
11/08/2025	21H55	Explication neutre et objective des atterrissages en mode de guidage satellitaire RNP 07 Left
12/08/2025	06H49	46 atterrissages en mode de guidage satellitaire RNP 07 Left au cours de la nuit du lundi 11 au mardi 12 août 2025
12/08/2025	22H23	Fin des atterrissages en mode de guidage satellitaire
15/08/2025	14H57	Explications sur l'utilisation de la piste 01 de ce jour pour les atterrissages et décollages
15/08/2025	23H07	Fin de l'utilisation de la piste 01 de ce jour pour les atterrissages et décollages
16/08/2025	14H27	Utilisation alternative des pistes ce samedi 16 août 2025 à Bruxelles-National
17/08/2025	11H14	Utilisation alternative des pistes ce dimanche 17 août 2025 à Bruxelles-National
18/08/2025	16H25	Utilisation alternative des pistes ce lundi 18 août 2025 à Bruxelles-National
19/08/2025	16H24	Utilisation alternative des pistes ce mardi 19 août 2025 à Bruxelles-National
20/08/2025	16H00	Mise à jour de l'utilisation alternative des pistes ce mercredi 20 août 2025
22/08/2025	07H53	Fin de l'utilisation de la piste 01 et la piste 07L de hier soir pour les atterrissages et décollages
24/08/2025	18H42	Utilisation alternative des pistes ce dimanche 24 août 2025 à Bruxelles-National
25/08/2025	13H28	Prolongation d'une nuit des travaux de Brussels Airport effectués à la piste 25L/07R

airportmediation

Renseignements fournis à titre indicatif
 Deze informatie wordt u
 verschaft onder alle voorbehoud

Ce document ne peut en aucun cas être publié, transformé, utilisé
 dans un autre cadre que pour l'information en cours de son
 distribution sans autorisation expresse du Service de Médiation
 du Gouvernement Fédéral pour l'Aéroport de Bruxelles-National

Dit document is niet persoonlijk gebonden en mag in geen enkel
 geval verspreid, gewijzigd noch gereproduceerd worden zonder
 schriftelijke toestemming van de Ombudsoverheid van de
 Federale Regering voor de Luchthaven Brussel-National



Le 14 mars 2025, le Service de Médiation attire l'attention des autorités sur l'absence de publications RNP concernant la piste 07L :

Envoyé : Vendredi le 14/03/2025, 19:42

Madame, Monsieur,

vous attire toute particulière sur les importants travaux de rénovation de la piste 07R/25L qui seront exécutés par BAC entre le 12 juillet et le 27 août 2025, jour et nuit.

période comprise entre le 2 et le 12 août 2025, pendant laquelle les travaux concerneront aussi le croisement avec la piste 01/19 laquelle sera fermée pour ce motif à tout trafic aérien.

Partant du principe qu'il vaut mieux prévenir que guérir, il est primordial au niveau de la sécurité aérienne que des procédures d'atterrissages RNP/PBN vers la piste 07 LEFT soient publiées et effectives avant le début des travaux sur la piste 01/19.

En effet, en cas de vent soutenu de secteur Nord à Est, avec l'indisponibilité de la 01/19, les avions n'auront d'autre choix que d'atterrir en 07 LEFT.

Actuellement, l'atterrissage 07 LEFT n'est opérationnel que de jour, c'est à dire uniquement entre le lever et le coucher du soleil. Cette approche DME/DVOR se réalise par rapport à une distance de la balise BUB située en bout de la ... 07 RIGHT.

De nuit, une confusion certaine pourrait exister entre la 07 LEFT et la 07 RIGHT; c'est pour ce motif que de nuit on atterrira dans les conditions actuelles telles que publiées dans les AIP s'il le faut en 07 RIGHT.

Plus que jamais, dans le respect du Règlement européen qui l'imposait pour le 25 janvier 2024, et afin d'éviter que la Belgique fasse l'objet d'une procédure en infraction de la part des instances européennes, il convient de publier rapidement une procédure permanente d'atterrissage RNP/PBN par guidage satellitaire (GPS) vers la piste 07 LEFT et aussi pour la piste 07 RIGHT.

Si pendant la fermeture de la 01/19 le vent obligerait de voler dans le sens vers l'Est, il serait indiqué de pouvoir utiliser en toute sécurité la piste d'atterrissage 07 LEFT dans les meilleures conditions, ces meilleures conditions sont remplies en RNP/PBN.

donc de prendre une instruction de publication dans les AIP, sans étude d'incidence ni de consultation du public puisque les procédures aéronautiques ne sont ni un Plan ni un Programme et qu'elles ne sont pas élaborées par une assemblée législative (Conseil d'Etat mai 2017).

Sincères salutations,

Le 26 mai 2025, le Service de Médiation demande à B.A.C. plus d'informations sur le déroulement des travaux de l'été 2025 :

Envoyé : 2025-05-26

Madame, Monsieur,

Nous vous demandons de nous fournir plus d'informations et de détails sur les travaux aux pistes qui seront effectués au cours de l'été 2025.

En effet, au plus vite nous informerons la communauté (ce que vous appelez les gens), au moins nous aurons de réactions négatives.

Nous souhaitons donc que vous mettiez à notre disposition toutes les informations que vous détenez concernant le déroulement de ces travaux, dans le respect total et strict de l'article 36 de votre licence.

Nous vous en remercions.

Le 11 juin 2025, le Service de Médiation rappelle à B.A.C. ses obligations légales en matière d'information, puisque plus aucune explication n'a été fournie quant aux utilisations de pistes pendant les travaux :

Envoyé : Mer 11/06/2025 10:32

Vos travaux sur la piste 25L débutent dans un mois.

Il conviendrait que vous informiez déjà tous les bourgmestres concernés de façon neutre, correcte et objective de l'impact de cette fermeture de piste en ce qui concerne la réorientation des trajectoires de survol.

En effet, la piste 19 sera intensivement utilisée tantôt pour les atterrissages mais plus souvent pour les décollages.

Vous devez donc entreprendre dès maintenant les démarches pour une publication complète de la situation en juillet et août.

2.4 Réunion relative au déroulement précis des travaux de l'été 2025 avec skeyes

Le 2 juin 2025, le Service de Médiation participe à une réunion très constructive avec skeyes sur le déroulement précis des travaux, l'impact réel sur la disponibilité des pistes, les schémas de procédures alternatives, les sélections des pistes et la distinction entre périodes de pointe et calme.

Au travers de 14 pages, skeyes détaille sans erreurs factuelles tout le dispositif prévu.

Les informations fournies par skeyes ne seront pas correctement reprises par B.A.C., qui commettra plusieurs erreurs et diffusera des données inexactes sur son site BATC, induisant ainsi la communauté en erreur.

Les informations de skeyes étaient tout à fait correctes, celles de Brussels Airport Company étaient tout simplement fausses.



2.5 Publication du déroulement des travaux de l'été 2025 sur le site de skeyes (AIP Belgium, eAIP consult)

AERONAUTICAL INFORMATION PUBLICATION Belgium and Luxembourg

AIM Belgium
Control Tower
Tervuursesteenweg 303
1820 Steenokkerzeel
BELGIUM

AFS: EBVAYOYX
Email: aip.production@skeyes.be
URL: https://ops.skeyes.be

SUPPLEMENT 032/2025

Publication Date: 29-MAY-2025
Effective Date: 12-JUL-2025
End Date: 27-AUG-2025

EBBR - Renovation Works RWY 07R/25L

From 12 JUL 2025 to 27 AUG 2025 important construction works will take place at EBBR during the day and at night, seriously affecting ground and flight operations at the aerodrome. This AIP Supplement contains all differences from the facilities and procedures as published in the AIP section AD 2.EBBR, and this for the stages of the works as indicated. All times are in UTC.

Additional information and late changes to this SUP will be announced by NOTAM.

Operational information will be available on the ATIS.

Further information can be obtained from the Airside Inspection:

TEL: + 32 (0) 2 753 69 00
FAX: + 32 (0) 2 753 69 09
AFS: EBBRYDYX
Email: inspect@brusselsairport.be

1 Phase 1: from 12 JUL 2025 0300 HR to 16 JUL 2025 0300 HR (see appendix 1)

1.1 Runway restrictions

RWY 07R/25L closed.

1.2 Taxiway restrictions

TWY closed: C1, C2, C3, C4, F2, V1, W1, Y, Platform P9.

1.3 Lighting restrictions

All lighting on closed TWYs, RWY and lead-in lights towards construction site U/S.

1.4 Remarks

During peak hours in crossing runway configuration, full length RWY departures may be subject to delay.

2 Phase 2: from 16 JUL 2025 0300 HR to 23 JUL 2025 2000 HR (see appendix 2)

2.1 Runway restrictions

RWY 07R/25L closed.

2.2 Taxiway restrictions

TWY closed: C1, C2, C3, C4, C5, C6, D2, F2, V1, W1, Y, Platform P9.

2.3 Lighting restrictions

All lighting on closed TWYs, RWY and lead-in lights towards construction site U/S.

2.4 Remarks

During peak hours in crossing runway configuration, full length RWY departures may be subject to delay.

3 Phase 3: from 23 JUL 2025 2000 HR to 02 AUG 2025 0300 HR (see appendix 3)

3.1 Runway restrictions

RWY 07R/25L closed.

3.2 Taxiway restrictions

TWY closed: C1, C2, C3, C4, F2, V1, W1, Y, Platform P9.

3.3 Lighting restrictions

All lighting on closed TWYs, RWY and lead-in lights towards construction site U/S.

3.4 Remarks

During peak hours in crossing runway configuration, full length RWY departures may be subject to delay.

4 Phase 4: from 02 AUG 2025 0300 HR to 12 AUG 2025 2000 HR (see appendix 4)

4.1 Runway restrictions

RWY 07R/25L closed.

RWY 01/19 closed.

4.2 Taxiway restrictions

TWY closed: C1, C2, C3, C4, C5, C6, D2, E1, E3, E7, F2, V1, W1, Y, Platform 7, Platform P9.

4.3 Lighting restrictions

All lighting on closed TWYs, RWY and lead-in lights towards construction site U/S.

5 Phase 5: from 12 AUG 2025 2000 HR to 27 AUG 2025 2000 HR (see appendix 5)

5.1 Runway restrictions

RWY 07R/25L closed.

5.2 Taxiway restrictions

TWY closed: C1, C2, C3, C4, F2, V1, W1, Y, Platform P9.

5.3 Lighting restrictions

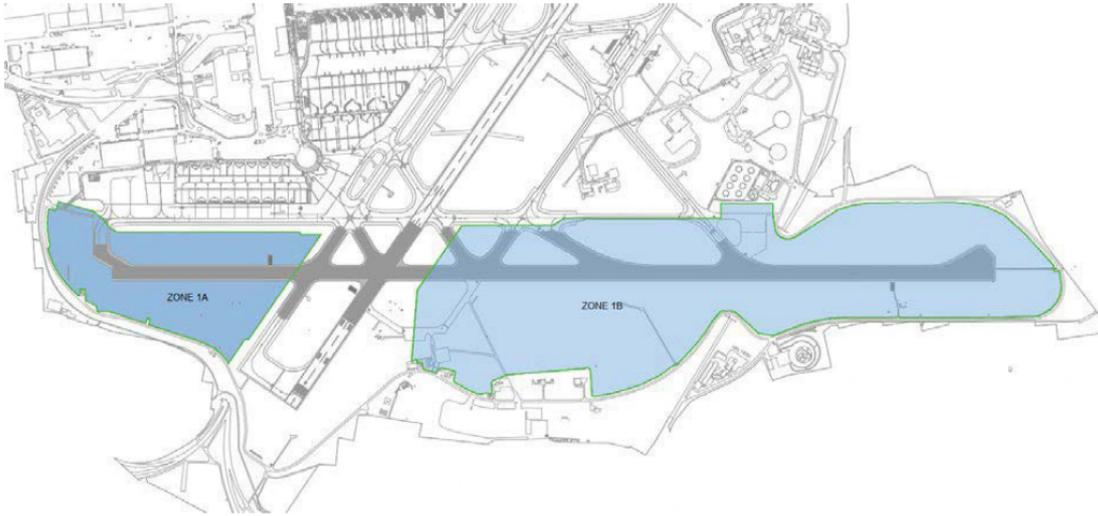
All lighting on closed TWYs, RWY and lead-in lights towards construction site U/S.

5.4 Remarks

During peak hours in crossing runway configuration, full length RWY departures may be subject to delay.

6 Appendices

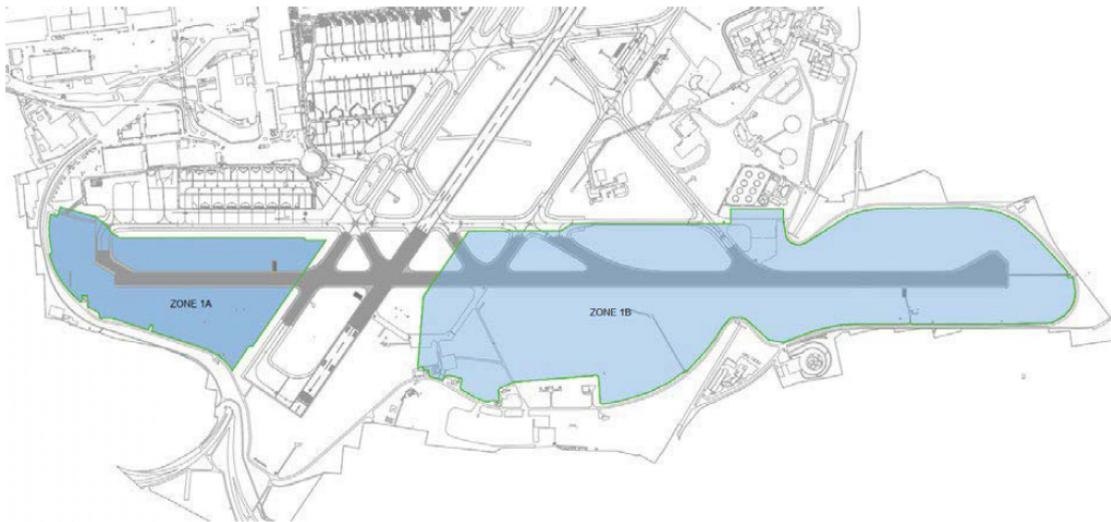
6.1 Appendix 1



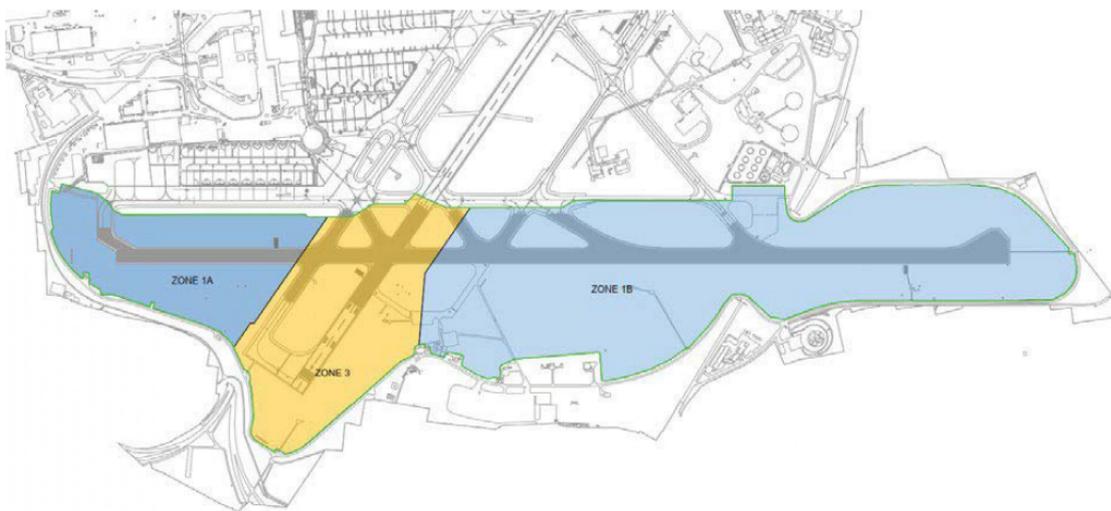
6.2 Appendix 2



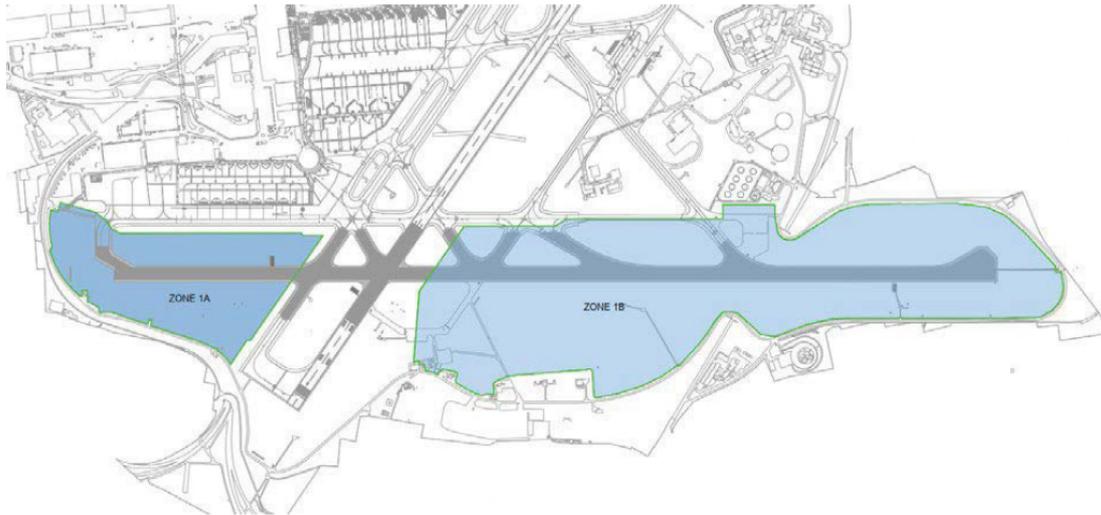
6.3 Appendix 3



6.4 Appendix 4



6.5 Appendix 5



2.6 Publication du déroulement des travaux sur le site BATC

Le 12 juin 2025, une seule communication a été publiée, sans aucune évolution en fonction de l'avancement des travaux : aucune actualisation ni mise à jour n'a été effectuée :

Rénovation de la piste 07R/25L du 12 juillet au 27 août 2025

12 juin 2025 — Travaux

Du 12 juillet au 27 août 2025, Brussels Airport procédera à d'importants **travaux de rénovation de la piste 07R/25L**. Ces travaux visent à garantir la sécurité et la fiabilité des opérations aériennes. Ils comprendront la pose d'une nouvelle couche d'asphalte, de nouveaux feux de piste et d'un nouveau réseau d'égouts pour améliorer le drainage de la piste.

Pour permettre l'exécution de ces travaux en toute sécurité et efficacité, **la piste 07R/25L sera entièrement fermée au trafic aérien** pendant toute la durée du chantier. Étant donné que cette piste croise la piste 01/19, les deux pistes seront indisponibles du 2 au 12 août. Durant cette période, seule la piste 07L/25R sera opérationnelle, ce qui aura un impact temporaire sur l'utilisation des pistes et les trajectoires de vol dans les environs de l'aéroport.

En règle générale, **les travaux auront lieu du lundi au samedi, de 6h à 22h**. Des dérogations à cet horaire sont possibles si cela s'avère nécessaire pour éviter tout retard dans l'avancement du chantier et une prolongation de la durée des travaux. Pendant la phase des travaux au croisement des deux pistes, **entre le 2 et le 12 août, les travaux se poursuivront jour et nuit, sept jours sur sept**. Il est essentiel de limiter autant que possible la durée de fermeture des deux pistes afin d'assurer la continuité des opérations aéroportuaires.

2.7 Absence de toute actualisation des travaux de l'été 2025 par B.A.C.

Les seules communications de Brussels Airport Company pendant les travaux de l'été 2025 furent :

- Le 18 février 2025, une communication aux Bourgmestres ;
- Le 12 juin 2025, une publication sur le site BATC.

En dehors de ces deux annonces, B.A.C. n'a pas actualisé son site, n'a pas informé sur le suivi et l'évaluation des travaux, n'a pas mieux communiqué et s'est abstenu de toute publication sur la bonne exécution du calendrier des travaux (voir la conférence de presse du 25 août 2025 qui annonce que les travaux seront terminés le 27 août 2025 (alors qu'ils seront effectivement terminés le 28 août 2025), que selon Ariane Goossens de B.A.C. la piste 07R/25L serait large de 60 mètres (alors qu'elle ne fait que 45 mètres) et que ce sont les plus importants travaux réalisés sur une piste depuis 10 ans (en oubliant tous les travaux opérés depuis 2015).

B.A.C. n'a jamais mis à jour son site et n'a pas veillé à informer correctement.

2.8 Précédentes carences de B.A.C. en matière d'information déjà en 2017 et 2019

Ce n'est pas le Service de Médiation qui le dit, mais le Cabinet Ministériel (MOT) et son administration de la DGTA : la manière de communiquer de l'exploitant aéroportuaire Brussels Airport Company est déficiente, B.A.C. ne parvient pas à informer correctement, se trompe, ou n'informe carrément pas.

Constatées en 2017 :

De : Roland Moineau

Envoyé : vendredi 14 juillet 2017 08:30

À : Morgan Hansenne <morgan.hansenne@mobilite.fgov.be>; Bjorn Augusteyns <bjorn.augusteyns@mobilite.fgov.be>

Cc : Patrick Vanheyste <patrick.vanheyste@mobilite.fgov.be>; Théodomir Nsengimana <Theodomir.Nsengimana@mobilite.fgov.be>; Serge Delfosse <Serge.Delfosse@mobilite.fgov.be>

Objet : TR: TR: Travaux aux pistes

C'est par pur hasard que j'ai appris que des travaux avec impact sur le PRS aurait lieu à EBBR du 18 au 27 août !!

Apparemment, ni le Cabinet ni la DGTA n'ont encore été avisés.

De : Morgan Hansenne

Envoyé : donderdag 20 juli 2017 11:49

À : Patrick Vanheyste <patrick.vanheyste@mobilite.fgov.be>; Nathalie Dejace <nathalie.dejace@mobilite.fgov.be>

CC : Bjorn Augusteyns <bjorn.augusteyns@mobilite.fgov.be>; Marc Haest <marc.haest@mobilite.fgov.be>; Joris Uytterhaegen <joris.uytterhaegen@mobilite.fgov.be>; Serge Delfosse <Serge.Delfosse@mobilite.fgov.be>

Sujet : RE: Travaux aéroport de Bruxelles-National

Bonjour Patrick,

Voici le résumé de la réunion tenue ce matin au cabinet.

Le cabinet indique avoir reçu de nombreuses questions relatives à ces travaux et veut éviter que la polémique n'enfle. Il estime la communication faite par l'aéroport comme incomplète.

Constatées en 2019 :

Jeu 05/09/2019 13:50

Madame, Monsieur,

Lors de notre réunion du mercredi 4 septembre 2019, a été évoquée l'absence de communication en temps réel de la part de la S.A. B.A.C. sur les travaux impactant le PRS et la disponibilité de pistes.

Comme le Ministre l'a répété, toute annonce préalable diminue le nombre de réclamations.

Nous ne parvenons pas à avoir de dialogue et de contact avec la S.A. B.A.C. et aimerions qu'un système soit mis au point pour nous informer en temps réel, par mail ou SMS, des travaux urgents ainsi que des travaux reportés, surtout quand ces décisions interviennent de nuit, ou le week-end.

Nous comptons sur votre intervention à ce sujet.

Je vous prie d'agréer l'assurance de ma considération distinguée.



2.9 Erreurs multiples de Brussels Airport Company dans les annonces préalables des travaux de l'été 2025

Le 13 juin 2025, le Service de Médiation signale à B.A.C. que leur communication est fondamentalement différente de celle annoncée par skeyes, à savoir que B.A.C. détermine précisément des heures de pointe pour les périodes d'affluence trafic et de faible trafic ; et a confondu les schémas de semaine et du week-end :

De : Brussels-National Airportmediation <bam@mobilite.fgov.be>

Envoyé : vendredi 13 juin 2025 09:30

À : odsm <odsm@brusselsairport.be>

Cc : Serge Drugmand <serge.drugmand@regul.be>; Allison Lizin <allison.lizin@regul.be>; Marc Hinoul <marc.hinoul@regul.be>

Objet : PRECISIONS DEMANDEES : Rénovation de la piste 07R/25L du 12 juillet au 27 août 2025

Madame, Monsieur,

Votre communication nous étonne car elle est fondamentalement différente de celle reçue par skeyes.

Nous vous prions de vérifier les heures et les schémas, car vos heures sont différentes et les schémas varient le lundi et le vendredi et sont autres le samedi et le dimanche.

Dans l'attente d'une clarification de votre part, nous ne relayerons pas cette information car elle nous semblerait fautive, incomplète et peu précise.

Néanmoins, dans ce délai de votre complément espéré d'information, nous vous demandons de répondre aux commentaires et autres questions formulées par la communauté à ce sujet.

Nous regrettons qu'une fois de plus vous ne respectiez pas l'article 36 de votre licence car votre communication est sommaire et peu précise et ne correspond pas du tout aux schémas horaires prévus.

2.10 Publication du déroulement des travaux de l'été 2025 sur le site BATC

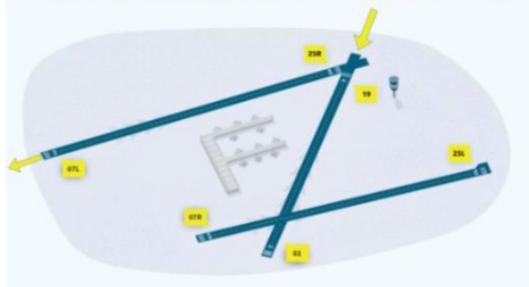
Utilisation des pistes et procédures de trafic aérien pendant les travaux

Les travaux seront programmés de manière à minimiser l'impact sur le PRS . Toutefois, compte tenu de l'impact sur la disponibilité des pistes, il ne sera pas toujours possible d'appliquer le PRS.

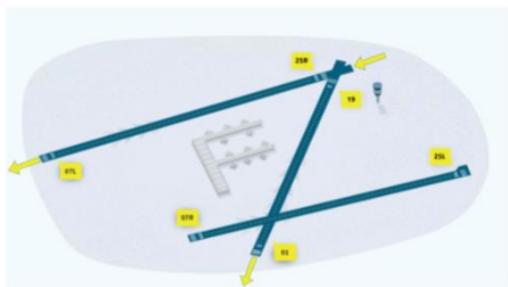
La sélection des pistes utilisées est déterminée par le prestataire de services de navigation aérienne skeyes en fonction de la disponibilité des pistes et des conditions météorologiques. La sécurité du trafic aérien est notre priorité absolue.

Sous réserve de conditions météorologiques, les configurations suivantes seront appliquées pendant les travaux :

- **Pendant les heures de pointe** : atterrissages sur la piste 19, décollages depuis la piste 25R

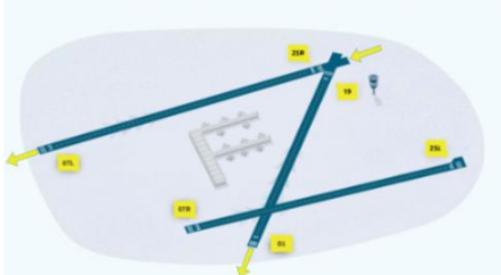


- **En dehors des heures de pointe** : atterrissages sur la piste 25R, décollages depuis les pistes 25R et 19.

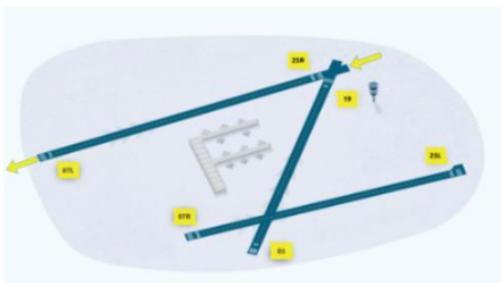


Deux périodes spécifiques nécessitent une configuration alternative de l'utilisation des pistes :

- **Du 16 juillet au 2 août** : fermeture de la piste 25L/07R et des voies de circulation autour de la piste 19. Atterrissages sur la piste 25R, décollages depuis les pistes 25R et 19.



- **Du 2 août au 12 août** : fermeture des pistes 25L/07R et 01/19. Tous les atterrissages et décollages auront lieu exclusivement sur la piste 25R.



En cas de conditions météorologiques défavorables, le prestataire de services de navigation aérienne skeyes décidera de configurations alternatives.

Envoyé : Lun 23/06/2025 15:57

Madame, Monsieur,

Nous avons été particulièrement surpris de prendre connaissance du dispositif d'utilisation des pistes pendant les travaux de l'été 2025 :

- périodes de pointes de trafic : décollages 25R et atterrissages 19
- périodes dites creuses et nuit : décollages 19 et 25R et atterrissages 25R (décollages 19 depuis E6 ou E7 sans interférences avec la 25R)

Nous constatons que sans mesures préalables d'accompagnement, un dispositif de dispersion est mis en service pendant les heures creuses, or le principe de dispersion a été jugé fautif par la Cour d'Appel dans son Arrêt du 22 octobre 2020; dans un Etat de Droit, l'autorité étatique ne peut volontairement reprendre ou maintenir un dispositif déjà jugé fautif.

Donc disperser de jour les trajectoires de décollages par la 19 est bien de la dispersion et est bien fautif. D'autant que cette dispersion s'effectue, sans raison particulière ou logique, pendant les périodes de calme et de nuit. Ce qui prouve que cette dispersion des décollages est inutile. La logique aéronautique aurait été d'appliquer en permanence le schéma des atterrissages par la 19 avec les décollages par la 25R. Nous sommes dès lors contraints de poser des questions de précision quant à l'utilisation de la piste 19 pendant les travaux :

1. quelles seront les procédures utilisées sur la 19 ? LNO/SPI/PITES/ROUSY/SOPOK uniquement ?
2. les destinations CIV partiront de la 25R ou de la 19 ?
3. quelle limitation de tonnage sera appliquée aux décollages 19 ? 200 MTOW ou 136 MTOW selon la définition ICAO ?
4. si l'on évite l'interférence entre 19 et 25R, les décollages 19 partiront alors de E6 avec seulement 2.678 mètres de TORA ou de E7 avec 2.163 mètres de TORA disponible
5. la longueur totale de la 19 sans limitation, mais en croisant le seuil de la 25R est de 2.987 mètres TORA (Take-Off Range Available)
6. certains types d'avions lourds ont besoin d'une distance qui est bien supérieure à ce que la 19 permettra pendant les travaux depuis E.6 ou E.7 :
 - a. Boeing 777 : 2.700 mètres
 - b. Boeing 747 : 3.000 mètres
 - c. Boeing 787 : 3.100 mètres
 - d. Boeing 767 : 2.900 mètres
 - e. Airbus A.350 : 2.750 mètres
7. la 19 sera-t-elle utilisée pour tous les avions, ou uniquement pour les avions moyens courriers sous 200/136 MTOW ?
8. le calendrier des utilisations de pistes est très compliqué, il eut été plus simple de rester au seul schéma : décollages 25R et atterrissages 19 (sauf pendant la fermeture de la 01/19)

Nous vous remercions des précisions que vous voudrez bien nous apporter.

Le 23 juin 2025, B.A.C. modifie sa page BATC sur les travaux en retirant les heures qui auraient délimité les périodes d'heures de pointe et le Service de Médiation confirme à B.A.C. que leur communication étaient bien fausse :

Envoyé : Lun 23/06/2025 14:09

Madame, Monsieur,

Nous constatons que nous avons raison : votre communication était bien fausse.

Vous avez donc retiré les heures comme nous vous le demandions.

Le Service de Médiation constate le 30 juin 2025 que d'autres erreurs subsistent sur BATC :

Envoyé : Lun 30/06/2025 10:13

Bruxelles, le lundi 30 juin 2025

Madame, Monsieur,

Nous constatons que votre site internet BATC induit fortement en erreur, n'est pas à jour et surtout publie de fausses informations ce qui n'est pas du tout acceptable à la veille de grands travaux qui vont fortement perturber les flux habituels de trafic aérien.

Nous vous mettons en demeure d'adapter et changer ceci au plus vite, et constatons qu'une fois de plus vous ne respectez pas l'article 36 de votre licence, encore une nouvelle erreur de BAC, une de plus, c'est très très grave.

Prenons l'exemple du 15 juillet 2025 : BATC annonce tout le trafic en piste 25R mais dans votre rubrique «actualités» à la date du 12 juin 2025 vous avez publié ceci :

Sous réserve de conditions météorologiques, les configurations suivantes seront appliquées pendant les travaux :

- **Pendant les heures de pointe** : atterrissages sur la piste 19, décollages depuis la piste 25R
- **En dehors des heures de pointe** : atterrissages sur la piste 25R, décollages depuis les pistes 25R et 19.

Donc ce tableau est faux et surtout mensonger, puisqu'il ne correspond pas du tout à l'usage des pistes qui a été décidé par l'instruction ministérielle qui sera un mixte de 19 + 25 (pointe : atterrissages 19, calme décollages 19 en plus de la 25R).

Par sa réponse du 30 juin 2025, Brussels Airport Company tente maladroitement de faire reporter la responsabilité de ses propres erreurs à skeyes, ce qui n'est pas correct du tout :

De : odsm <odsm@brusselsairport.be>

Envoyé : lundi 30 juin 2025 12:10

À : Brussels-National Airportmediation <bam@mobilite.fgov.be>; odsm <odsm@brusselsairport.be> Cc : Serge Drugmand <serge.drugmand@regul.be>; Allison Lizin <allison.lizin@regul.be>; Marc Hinoul <marc.hinoul@regul.be>

Objet : RE: Fausses informations publiées sur BATC

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, la plateforme BATC est un outil conjoint de BAC et skeyes. Concernant les informations relatives à l'utilisation des pistes qui y sont publiées, notamment sur la page «Travaux», ces données sont directement transmises par skeyes, dont la responsabilité en la matière vous est d'ailleurs bien connue.

Nous allons donc transmettre votre signalement à skeyes.

Sincères salutations,

Le Service de Médiation doit encore insister le 1^{er} juillet 2025 pour mettre le site BATC à jour

Envoyé : Mar 01/07/2025 13:30

Madame, Monsieur,

Nous remarquons que votre site internet BATC de Brussels Airport publie encore et toujours de fausses informations qui ont le don d'augmenter la contestation :

- vous publiez que pendant les travaux de fermeture de la 25L tout le trafic sera en 25R ce qui n'est absolument pas vrai et c'est donc faux et mensonger
 - puisque le trafic sera réparti entre les pistes 19 et 25 R excepté pendant la phase 3
 - vos informations telles que publiées sont contraires à l'instruction ministérielle du 29 avril 2025

La seule et vraie information qui doit se trouver sous «PRS/UTILISATION PREVUE DES PISTES DURANT LES TRAVAUX» est uniquement :

- **période de pointes : atterrissages 19 et décollages 25R**
- **périodes calmes et nuit : atterrissages 25R et décollages 50/50 entre 19 et 25R**

Enfin les informations publiées par Brussels Airport Company seront correctes, mais seulement le 3 juillet 2025 après les nombreuses remarques justifiées du Service de la Médiation :

Envoyé : Jeu 03/07/2025 12:11

Madame, Monsieur,

Nous constatons que suite à nos deux remarques pleinement justifiées, vous avez retiré de votre site BATC la page qui était fautive et mensongère.

Nous vous en remercions.

Ceci prouve qu'une fois encore nous avons totalement raison, vous aviez déjà dû à notre intervention retirer les heures qui ne correspondaient à aucun critère réel.

La seule et vraie information qui doit se trouver sous «PRS/UTILISATION PREVUE DES PISTES DURANT LES TRAVAUX» est uniquement SANS AUCUNE MENTION D'HEURE :

- **période de pointes : atterrissages 19 et décollages 25R**
- **périodes calmes et nuit : atterrissages 25R et décollages 50/50 entre 19 et 25R**

La Médiation vous souhaite une belle semaine.

2.11 Erreurs de publication de BAC pendant la durée des travaux

Le 23 juillet 2025, le Service de Médiation constate ensuite une erreur dans les dates sur le site de BATC (« Du 16 au 2 août ») :

Bruxelles, le mercredi 23 juillet 2025

Madame, Monsieur,

Votre communication est fautive : il manque le mois «juillet», donc merci de rectifier en «du 16 juillet au 2 août» et d'indiquer qu'il s'agit d'un changement par rapport au calendrier initial.

Cette erreur de précipitation est uniquement de la seule responsabilité de Brussels Airport Company.

Voici votre publication telle qu'elle se retrouve sur votre site :

Deux périodes spécifiques nécessitent une configuration alternative de l'utilisation des pistes :

- **Du 16 au 2 août : fermeture de la piste 25L/07R et des voies de circulation autour de la piste 19. Atterrissages sur la piste 25R, décollages depuis les pistes 25R et 19.**

Nous vous en remercions.

Le 23 juillet 2025, le Service de Médiation constate que la phase 2 des travaux ne sera pas terminée à temps :

A2697/25

From:23 JUL 25 08:05 Till:02 AUG 25 03:00

Text:TRIGGER NOTAM - AIP SUP 032/2025 WEF 16 JUL 2025 UNTIL 23 JUL 2025 - RENOVATION WORKS RWY 07R/25L - PHASE 2 - PHASE 2 EXTENDED TO 02 AUG 2025 0300 UTC.

Le 25 août 2025, le Service de Médiation a constaté des erreurs dans les informations communiquées par B.A.C. concernant les dimensions réelles de la piste 07R/25L. Celle-ci a été présentée par Ariane Goossens (B.A.C.) comme ayant une largeur de 60 mètres, alors qu'en réalité, elle ne mesure que 45 mètres. À noter qu'en 2023, B.A.C. avait également affirmé que les pistes étaient en béton, alors qu'elles sont bel et bien en asphalte.

Bruxelles, le lundi 25 août 2025

Madame, Monsieur,

La présente vous est adressée conformément aux lois et aux dispositions réglementaires, dont l'article 34 de la licence BAC : «respecter et faire respecter les normes de bruit bruxelloises» et l'article 36 «fournir à la Médiation toutes les informations dont BAC dispose».

Nous recevons la présente réclamation et vous remercions de nous apporter des éléments de réponse :

« lors des reportages, une certaine Ariane Goossens a précisé que la piste 25L avait été élargie à 60 mètres de largeur, je n'ai trouvé aucune demande de permis d'environnement relative à cet élargissement, personne n'en n'a jamais parlé, qu'en est-il et quel est le motif de cet élargissement ?»

Nous sommes fort étonnés d'une telle déclaration de la dénommée Ariane Goossens car nous n'avons pas trouvé dans les AIP des NOTAM ou AIRAC annonçant que la piste 25L aurait une largeur portée à 60 mètres. Nous vous demandons donc des précisions et vous en remercions.

La Médiation Fédérale,

Le 25 août 2025, B.A.C. annonce que les travaux seront terminés à temps pour le 27 août 2025 en soirée, alors qu'au vrai ces travaux ne se sont terminés que le 28 août 2025 à 06h00 du matin (NOTAM A2859/25).

3. OPPORTUNITÉ RÉELLE DES TRAVAUX DE L'ÉTÉ 2025 SUR LA PISTE 07R/25L

- Rénovation en profondeur de la piste en 2015 par la société WILLEMEN ;
- Petits travaux de réparation en 2017 ;
- Travaux en urgence en 2023 par la société COLAS et annoncés sur le site de BATC :

Inspections et travaux de rénovation sur les pistes 25L/07R et 01/19

08 juin 2023 Général

Comme annoncé, Brussels Airport a effectué le 6 juin dernier une inspection profonde de la piste 07R/25L. Après une analyse des résultats de cette inspection, il a été décidé d'effectuer des travaux complémentaires pour garantir l'opérationnalité de la piste dans le futur.

A Brussels Airport, toutes les pistes de décollage et d'atterrissage et voies de circulation sont continuellement inspectées par les services compétents afin de s'assurer de leur bon état et de leur sécurité.

Si des dommages sont constatés sur l'asphalte, une évaluation est faite sur la nécessité d'une intervention et sur le délai dans lequel ces travaux d'entretien doivent être effectués.

Inspections supplémentaires sur la piste 25L/07R

13 juin 2023 Général

Toutes les pistes et voies de circulation de Brussels Airport sont continuellement inspectées afin de s'assurer de leur bon état et de leur sécurité à tout moment.

En raison des températures élevées de ces derniers jours, il a été décidé de procéder à de nouvelles inspections sur la piste 25L/07R. La piste ne pourra donc pas être utilisée entre 12h aujourd'hui et 5h du matin demain.

Des travaux d'entretien sur la piste 25L/07R

14 juin 2023 Général

Comme annoncé, suite à des inspections approfondies de la piste 25L/07R la semaine dernière, il est apparu que des travaux d'entretien étaient nécessaires à court terme pour assurer le bon état et la sécurité de la piste. La fermeture de cette piste dès aujourd'hui, tous les après-midis et soirs, pour des travaux d'inspection et de préparation dans un premier temps, puis pour les travaux effectifs du 19 au 28 juin, aura un impact sur l'utilisation des pistes. A ces travaux s'ajoute aussi la composante vent qui, ces dernières semaines, a fortement influencé l'utilisation des pistes. Brussels Airport et ses partenaires font tout leur possible pour minimiser l'impact de ces travaux.

À Brussels Airport, toutes les pistes de décollage et d'atterrissage et voies de circulation sont continuellement inspectées par les services compétents afin de s'assurer de leur bon état et de leur sécurité. Si des dommages sont constatés sur l'asphalte, une évaluation est faite sur la nécessité d'une intervention et sur le délai dans lequel ces travaux d'entretien doivent être effectués.

C'est ainsi qu'après des inspections approfondies de la piste 25L/07R la semaine dernière, il est apparu que des travaux d'entretien sur cette piste étaient nécessaires pour assurer son bon état et le bon déroulement des opérations. Outre l'usure normale, la détérioration de la piste pourrait également être due aux conditions météorologiques changeantes, avec des précipitations importantes suivies de températures de plus en plus élevées.

Aperçu des travaux supplémentaires sur la piste 25L/07R

02 novembre 2023 Travaux

Comme annoncé précédemment, Brussels Airport effectuera une deuxième et dernière phase de travaux d'entretien sur la piste 25L/07R.

Après les travaux d'entretien de la partie centrale de la piste 25L/07R en juin, une deuxième et dernière phase de travaux débutera dans quelques jours. En conséquence, la piste sera complètement fermée au trafic aérien du 6 novembre à partir de 2h30 jusqu'au 12 novembre à 23h. En cas de conditions météorologiques défavorables, les travaux pourront être prolongés.

Ces travaux ont pour but d'assurer la sécurité et le bon déroulement des opérations, principalement en vue de la prochaine saison hivernale.

4. DES FISSURES INEXPLIQUÉES AUX PISTES DE L'AÉROPORT DE BRUXELLES-NATIONAL ET L'AÉROPORT DE LUXEMBOURG-FINDEL

Des fissures au revêtement asphaltique des pistes de l'Aéroport de Bruxelles-National et de l'Aéroport de Luxembourg-Findel sont apparues dernièrement. Nous pourrions faire une corrélation entre ces deux cas du fait que la personne qui s'est occupée de la rénovation des pistes de Bruxelles-National en 2015 est devenue ensuite responsable de ces mêmes chantiers au Luxembourg. Toutefois au Grand-Duché le dossier a été analysé en toute transparence avec une explication détaillée de la Ministre des Transports reconnaissant des erreurs structurelles lors de la rénovation de la piste principale.



4.1 Des fissures inexplicées sur deux pistes de l'aéroport de Bruxelles National

La Dernière Heure – NEWSPAPER – 08/06/2023 – Mathieu Ladeveze

Des fissures inexplicées sur deux pistes de l'aéroport de Bruxelles National

Les pistes 25L/07R et 01/19 sont concernées par cette problématique. ©Jean-Luc Flémal

Brussels Airport mène des réparations et des inspections sur les 25L/07R et 01/19 depuis trois semaines. La cause des fissures n'est pas encore déterminée.



Des fissures, pour l'instant inexplicées, sont apparues voici quelques semaines sur les pistes 25L/07R et 01/19 de l'aéroport de Bruxelles National, apprend La DH. Brussels Airport, qui gère l'infrastructure aéroportuaire, procède à des réparations d'urgence depuis trois semaines environ. Et à des inspections régulières de l'asphalte.

"Des travaux de réparations sont menés sur ces deux pistes depuis quelques semaines. Hier mardi, nous avons encore fait des inspections et pris des échantillons sur la 25L/07R", confirme la porte-parole de Brussels Airport Nathalie Pierard. *"Nous avons remarqué des problèmes au niveau de l'asphalte sur cette piste, des fissures sur le tarmac. L'objectif des inspections et des prises d'échantillons est de connaître la cause des fissures."* Ainsi, la 25L/07R a été fermée une bonne partie de la journée hier. Les deux pistes concernées font l'objet de nouvelles inspections ce mercredi.

"Trop tôt pour établir des responsabilités"

Ces incidents semblent inédits. *"C'est un phénomène que l'on n'a pas l'habitude de rencontrer, que l'on n'a pas eu récemment",* poursuit la porte-parole. Plusieurs causes pourraient expliquer l'apparition de ces fissures : les fortes chaleurs – l'aéroport de Malte a connu ce type de problèmes – ou un défaut du matériau.

Pour Brussels Airport, il est *"trop tôt pour établir des responsabilités"*. Normalement, le revêtement d'une piste doit être changé tous les 20 à 25 ans environ. Ainsi, la troisième piste de l'aéroport de Zaventem a été entièrement refaite en 2020 et ne présente pas de problème. La piste 25L/07R a été renouvelée complètement en 2015, soit il y a huit ans ; la 01/19 en 2019 soit il y a sept ans. Une durée de vie bien moindre que les habituels 20 à 25 ans.

Pour l'heure, ces inspections et réparations d'urgence semblent ne pas avoir d'impact sur le trafic aérien dans le sens où aucun vol n'a dû être annulé à cause des problèmes de pistes. Ni même retardé. Atterrissages et décollages se retrouvent néanmoins bouleversés lors des périodes de réparations et

Évaluation des travaux effectués par Brussels Airport Company pendant l'été 2025 sur la piste 07R/25L — RÉF : 7473-P

inspections, qui imposent la fermeture des pistes plusieurs heures dans une journée. Il ne revient pourtant que travaux ont entraîné des utilisations inhabituelles de pistes, notamment des atterrissages de nuit au-dessus de Bruxelles par Anderlecht, Molenbeek, Koekelberg, Schaerbeek et Evere lors des week-ends de l'Ascension et de la Pentecôte.

“Évidemment, nous menons ces travaux pendant les périodes de faible affluence”, remarque encore Nathalie Pierard. Pour l'heure, peu de gêne pour les voyageurs. Mais le début des vacances scolaires et son classique pic d'affluence de l'aéroport approchent. *“Si l'on doit effectuer des réparations pendant la période de pic, cela risque d'engendrer de gros problèmes, raison pour laquelle nous menons nos inspections et réparations maintenant.”* Sans garantie que des fissures ne réapparaissent pas d'ici là.

Les voyageurs inquiets ou curieux peuvent suivre l'évolution de l'usage des pistes quasi en temps réel via le site www.batc.be.

4.2 Un cas similaire : des erreurs lors de la rénovation de la piste de Luxembourg-Findel

En toute indépendance et autonomie, le Service de Médiation constate que le responsable des travaux aux pistes de l'aéroport de Luxembourg-Findel était auparavant affecté aux mêmes chantiers, mais à Bruxelles-National : Tom Goris.

Tom Goris était responsable de toute l'organisation des travaux aux pistes chez Brussels Airport Company en 2015, puis est devenu Directeur des Opérations à Luxembourg-Findel de juin 2018 à juin 2025, soit pendant la période des erreurs de rénovation des pistes.

Cette coïncidence est très curieuse... mais les autorités luxembourgeoises, la Ministre Yuriko Backes en premier, ont la franchise de reconnaître ces erreurs et d'en rechercher les causes pour y apporter des solutions durables. Ce qui n'est pas le cas de Brussels Airport Company qui se tait sur les causes des fissures constatées sur la piste 07R/25L (de façon non officielle, un haut responsable nous a confié que la qualité de l'asphalte posé en 2015 et 2017 en serait la cause, un asphalte moins cher et moins résistant).

Des erreurs lors de la rénovation ont causé des fissures dans la piste d'atterrissage du Findel



Avec ses 4.000 mètres de longueur, la piste de décollage et d'atterrissage du Findel est l'une des plus longues d'Europe.
© PHOTO: Archives LW

Jean-Philippe.Schmidt
Journaliste
29/07/2025

Trois ans seulement après la rénovation complète, il faut à nouveau rénover la piste d'atterrissage. La ministre Yuriko Backes explique pourquoi.

Une piste de décollage et d'atterrissage doit pouvoir résister aux charges qui se produisent lorsqu'un avion chargé à bloc décolle ou atterrit. La piste ne doit pas comporter de nids de poule ou d'objets susceptibles d'être percutés par un avion. Une piste d'atterrissage dure environ 30 ans, après quoi elle doit être rénovée.

Au Luxembourg, cela a été le cas entre 2021 et 2022. Les avions volaient le jour et les travaux se déroulaient la nuit. Fin 2022, les travaux étaient terminés et l'exploitant de l'aéroport pensait que la piste d'atterrissage serait opérationnelle pour une période plus longue. Mais il est vite apparu que l'asphalte présentait des dommages, comme l'a récemment dénoncé la ministre de la Mobilité Yuriko Backes (DP) dans une interview au Luxemburger Wort. Il y avait des fissures et l'eau ne pouvait pas s'écouler partout. La piste d'atterrissage qui venait d'être achevée a dû être à nouveau rénovée.

«Lors de la rénovation de la piste d'atterrissage, des erreurs de construction ont été commises, ce qui a entraîné des dommages», a expliqué mardi Yuriko Backes dans une réponse à une question parlementaire. Des experts ont analysé l'asphalte. Ces évaluations seront bientôt terminées. Ils ont constaté plusieurs dommages, mais les dernières analyses doivent encore être effectuées. Il est en tout cas d'ores et déjà clair que le problème réside dans le fait qu'une des couches inférieures d'asphalte se dissout, ce qui affecte également la couche supérieure.

En attendant, l'exploitant de l'aéroport veille encore davantage. «Depuis l'apparition des premiers dégâts, les intervalles d'inspection ont été renforcés», précise-t-elle. Pendant la journée, la piste est régulièrement contrôlée et la nuit, elle est examinée de plus près et, si nécessaire, remise en état.

«La sécurité est la priorité absolue»

Lux-Airport est consciente du problème et y regarde de près. «Des examens détaillés sont effectués en permanence avec les moyens les plus modernes», explique Yuriko Backes. Des mesures d'assainissement préventives seraient immédiatement mises en œuvre sur les surfaces suspectes en cas de problème. La sécurité des passagers et de l'équipage de l'avion est une priorité absolue. Si celle-ci devait être compromise par les dommages, la piste serait immédiatement fermée.

L'état de la piste d'atterrissage n'a toutefois aucune incidence sur le trafic aérien en temps normal. Les travaux d'assainissement ne perturbent pas non plus le trafic, puisqu'ils sont effectués de nuit, souligne la ministre.

L'exploitant de l'aéroport avait convenu avec l'entreprise de construction chargée des travaux qu'une «piste d'atterrissage sans défaut et en bon état de fonctionnement» devait être construite. Or, ce n'est pas le cas. Actuellement, il n'existe toutefois aucun projet de rénovation complète de la piste d'atterrissage. «Les mesures de rénovation fondamentales, telles que celles réalisées en 2021 et 2022, sont mises en œuvre tous les 30 ans environ», a rappelé la ministre. «Toutefois, la couche supérieure d'asphalte doit être renouvelée plus souvent», a-t-elle ajouté.

Source : <https://www.virgule.lu/luxembourg/des-erreurs-lors-de-la-renovation-ont-cause-des-fissures-dans-la-piste-d-atterrissage-du-findel/80586584.html>

Le Findel bien embêté avec sa piste d'atterrissage



© Domingos Oliveira / Archive RTL

Thomas Toussaint | Actualisé: 30.07.2025 17:18

La ministre de la Mobilité confirme ce mardi que les soucis rencontrés sur la piste du Findel ne sont pas terminés.

Un mois et demi après la fermeture inopinée de la piste du Findel, sérieusement endommagée, les questions demeurent sur la fiabilité de l'aéroport.

Dans une réponse à une question parlementaire du LSAP, la ministre Yuriko Backes confirme ce mardi 29 juillet que l'aéroport est toujours confronté à des soucis avec sa piste d'atterrissage.

Les défauts constatés à la mi-juin "présentent des degrés de gravité divers, mais ils sont dus à des causes communes survenues pendant les travaux de rénovation" menés en 2021 et 2022. "Il ne s'agit pas d'un problème nouveau" constate la ministre, qui précise que plusieurs phases de réparation ont déjà eu lieu après la rénovation complète de la piste. Et d'autres ont été nécessaires après l'incident du 13 juin.

En lisant entre les lignes, on comprend surtout que la ministre de la Mobilité n'est pas satisfaite des travaux menés au Findel. "Les prestations ont été confiées sous forme de contrat d'entreprise avec obligation de résultat, c'est-à-dire la livraison d'une piste fonctionnelle et exempte de défauts" assène-t-elle. Ce qui pousse aujourd'hui la direction de lux-Airport à envisager un possible recours juridique.

En l'état actuel des choses, de nouvelles interventions sont attendues: "Dans le cadre de la réparation des défauts, des mesures complémentaires sont nécessaires. La durée ainsi que l'ampleur de ces dernières sont actuellement évaluées par des experts indépendants." En parallèle, l'aéroport organise régulièrement des contrôles de la piste, y compris en journée, ainsi que des "examens approfondis" la nuit. Donnant lieu à des "mesures préventives sur les zones suspectes".

Source : <https://infos.rtl.lu/actu/luxembourg/a/2324921.html>



4.3 À Paris en 2025 des travaux aux pistes en n'utilisant qu'une seule piste

Le Service de Médiation constate que des travaux de plus grande ampleur, sur un aéroport au trafic nettement plus important que Bruxelles-National, peuvent très bien s'effectuer sans recourir à l'utilisation de pistes transversales et qu'à Paris-Roissy tout le trafic s'est concentré sur une seule piste. Ceci démontre qu'il n'était pas du tout nécessaire de déplacer les nuisances pendant les travaux en recourant à une utilisation intensive de la piste 19 (atterrissages heures de pointe et décollages heures creuses).

À l'aéroport Roissy Charles-de-Gaulle, les avions continuent de décoller à plein régime malgré les travaux



Plus de 500 ouvriers s'activent depuis mi-juillet 2025 sur les travaux de la piste 1 de l'aéroport Charles-de-Gaulle. (©DG / actu Paris) Dorine Goth, le 16 septembre 2025 à 18h26

Depuis mi-juillet 2025, l'une des principales pistes de décollage de l'aéroport Charles-de-Gaulle est entièrement fermée pour travaux sans perturber l'activité de l'aéroport.

C'est un savant ballet qu'aucun grain de sable ne semble venir perturber. Depuis juillet 2025, la piste 1 de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle est entièrement fermée pour travaux. Sauf qu'à quelques centaines de mètres de là, le terminal 1, qui concentre la partie nord du trafic aérien du plus grand aéroport de France continue de fonctionner comme à son habitude. Sur le tarmac, les avions s'alignent les uns derrière les autres et attendent patiemment l'autorisation de décollage. Pendant toute la durée des travaux, c'est sur la piste 3, en parallèle mais plus courte, que la majeure partie des atterrissages et décollages sont opérés.

Prévue de longue date, la rénovation a débuté à la mi-juillet et doit prendre fin à la mi-novembre pour une réouverture de la piste début décembre, a indiqué ADP.

La piste 1 de l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle, l'une des plus longues et qui dessert notamment l'Amérique du Nord, est en rénovation complète pour la première fois, sans incidence sur le trafic aérien, selon le groupe ADP. Prévue de longue date, la rénovation a débuté à la mi-juillet et doit prendre fin à la mi-novembre pour une réouverture de la piste début décembre, a indiqué ADP, qui gère l'aéroport, lors d'une visite presse mardi.

Quelque 550 personnes travaillent sur ce chantier d'ampleur au «délai très court», selon Pierre Feuerstein, directeur de projet chez Colas, filiale du groupe Bouygues spécialisée dans les infrastructures de transport, qui a remporté l'appel d'offres du groupe ADP. Le coût de la rénovation avoisine la centaine de millions d'euros, selon le groupe ADP.

Outre la piste, sont aussi rénovés les 23 «taxiways» (voies d'accès sur lesquelles les avions circulent pour rejoindre ou quitter les pistes), les deux aires de sécurité situées en extrémité de piste ainsi que

les deux ponts surplombant l'autoroute A1 et la ligne de TGV. Poids des avions, passages et freinages répétés, vitesses élevées: les pistes des aéroports sont soumises à de fortes contraintes qui peuvent provoquer leur usure. Les travaux interviennent de manière préventive pour «réhabiliter bien en amont des dégradations» selon Philippe Coustal, directeur du projet de rénovation chez ADP.

Jamais entièrement réhabilitée

Longue de 4,2 kilomètres, la piste 1, située dans la zone Nord de l'aéroport, est l'une des quatre pistes de Roissy-CDG et l'une des plus longues. Si celle-ci avait déjà été partiellement rénovée (notamment la couche supérieure), elle n'avait jamais entièrement réhabilitée depuis l'ouverture de l'aéroport en 1974. Les ouvriers ont enlevé 70 centimètres des différentes couches de matériaux qui composaient la piste.

À partir des 259.000 tonnes de matériaux récupérés, 76% ont été réutilisés directement sur certaines zones du chantier, d'après Colas, qui considère avoir réduit de 50% les émissions de CO2 sur le projet. Des instruments de mesure ont été installés sous la piste, pour mieux analyser son comportement lors du passage des avions. La fermeture de la piste 1 - habituellement réservée aux décollages - n'a pas eu d'incidence sur le trafic aérien, assure le groupe, précisant que les avions sont reportés sur la piste 3, parallèle. Les prochaines rénovations sont déjà prévues par ADP: 2026 pour une des pistes d'Orly et 2027 pour la piste 2 de Roissy.

Source : https://actu.fr/societe/a-l-aeroport-roissy-charles-de-gaulle-les-avions-continuent-de-decoller-a-plein-regime-malgre-les-travaux_63169075.html

5. ABSENCE D'INSTRUCTION MINISTÉRIELLE FORMELLE POUR CES TRAVAUX DE L'ÉTÉ 2025

Contrairement aux précédents travaux de grande importance, le dossier administratif 2025 ne comprend pas clairement d'instruction ministérielle DGTA en bonne et due forme, ce qui est une grave lacune.

Lors de précédents travaux, comme le 27 juillet 2012, une instruction DGTA de 4 pages avait été notifiée (LA-AIR/MDC/12-0030) à BELGOCONTROL, et une de 22 pages avait également été notifiée le 18 juillet 2013 (LA-ASPA/2013_07_18).

En effet, en vertu de la réglementation aérienne en vigueur notamment l'article 5, §1^{er} de la loi du 27 juin 1937 relative à la réglementation aérienne ; l'article 43, §2 de l'arrêté royal du 15 mars 1954 réglementant la navigation aérienne ; et l'article 2, §2 de l'arrêté royal du 15 septembre 1994 fixant les règles de l'air, c'est l'État belge et en particulier le Ministre ou le Secrétaire d'État ayant l'Aéronautique dans ses attributions, qui a, seul, la compétence de fixer les procédures de vol, les règles d'utilisation des pistes, ainsi que les limites de valeurs de composantes de vent qui déterminent l'usage des pistes à Bruxelles-National.

Ces règles sont communiquées sous forme d'instructions ministérielles à l'organisme chargé de la sécurité aérienne, à savoir skeyes (entreprise publique autonome de l'État belge), qui est tenu de les respecter et de les publier (pour le compte de l'État belge) dans les AIP.

Légalement et juridiquement, les modifications même temporaires des règles préférentielles (PRS) d'utilisation des pistes nécessitent donc bien une instruction ministérielle en bonne et due forme.

Notons que l'absence d'une telle instruction telle que constatée pour les travaux de l'été 2025, aurait pu faire éventuellement suspendre ces travaux au cas où une personne ou une association aurait introduit un recours auprès du Conseil d'État, puisque l'acte administratif manque et qu'aucune trace de motivation formelle n'existe.

Le Conseil d'État n'aime pas les actes réalisés (comme des travaux) sans évaluation ni instruction. La législation imposait donc bien d'indiquer l'utilisation des pistes pendant les travaux à travers une instruction ministérielle.

Notons toutefois les courriers suivants qui sont indicatifs et ne sont pas une instruction ministérielle :

- 26 février 2025, courrier de skeyes adressé au SPF Mobilité et à la DGTA ;
- 13 mars 2025, note de la DGTA adressée au Ministre de la Mobilité ;
- 29 avril 2025, accord du Ministre sur la publication temporaire d'une procédure RNP pendant les travaux de rénovation des pistes 25L/07R à l'Aéroport de Bruxelles-National (ce courrier de 2 pages est un calendrier des publications et de la mise en œuvre, et n'est pas du tout une instruction ministérielle, mais bien un accord de publication temporaire) ;
- 7 mai 2025, courrier de skeyes adressé au SPF Mobilité et à la DGTA.

6. DÉCISION DE « DISPERSER » FAUTIVEMENT LES NUISANCES PENDANT LES TRAVAUX DE L'ÉTÉ 2025

La note de la DGTA au Ministre du 13 mars 2025 (TA/SEC-05/03/2025-08) est assez curieuse car elle indique que « skeyes a proposé un plan d'ajustement de la configuration des pistes pendant les travaux », alors que cette mission incombe prioritairement à la DGTA et pas à skeyes.

Les ajustements proposés par skeyes visent à optimiser la capacité disponible tout en maintenant un niveau de sécurité élevé ; soit le maintien d'une bonne capacité opérationnelle par heure.

Le principe de la dispersion par l'usage de différentes pistes sans motif réel de vent a bien été jugé, par la Cour d'Appel le 22 octobre 2020, comme un principe fautif de la part de l'État belge, donnant lieu à réparation et indemnisation. L'État a indemnisé mais n'a toujours pas réparé au sens de l'article 1382 de l'ancien Code Civil.

Le service de Médiation ne peut concevoir que dans un État de Droit soit maintenu un principe jugé « fautif » qui entraîne le paiement d'indemnités et d'astreintes.

Le fait récent que l'État belge ait encore payé des indemnisations à certains riverains de la piste 01 pour l'exercice 2023 prouve que l'État est bien conscient qu'il maintient, malgré les condamnations un principe fautif.

Un Médiateur est garant du Droit et des Lois, nous n'avons rien à cacher, nous sommes transparents et objectifs sans aucun conflit d'intérêt. Personne depuis 2002 n'a contesté nos analyses techniques, aéronautiques, juridiques ni nos interprétations sur les petites rafales ou le fait que les pistes 25R/L ne sont pas utilisées pour l'atténuation du bruit.

L'exemple des travaux à Paris-Roissy démontre qu'il n'était absolument pas nécessaire de modifier le PRS de jour, ni d'y ajouter sans aucune instruction officielle une utilisation assez conséquente de la piste 19 pour les atterrissages et les décollages.

7. IMPACT DES TRAVAUX SUR LES DÉCOLLAGES 07 TRANSFÉRÉS EN DÉCOLLAGES 01

La fermeture de la piste 07R a eu un autre impact, non évalué par la DGTA dans sa note du 13 mars 2025, à savoir l'activation de décollages jour et nuit en piste 01 vers le Nord en direction de Perk, de Kampenhout et de Bertem.

En effet, skeyes utilise régulièrement un schéma de pistes croisées par vent des secteurs Nord à Nord-Est, à savoir atterrissages en piste 01 et décollages en piste 07R.

Le croisement au sol s'effectue +/- en début de piste 07R si des avions atterrissent en 01, soit au taxiway C.5, et skeyes peut donc libérer un décollage 07R dès que l'atterrissage 01 a passé ce croisement de début de piste.

Par contre en 07L, le croisement de piste s'effectue en bout de la 07L et aussi à l'extrémité de la 01, aux taxiways B-1 et E-7 et skeyes ne peut pas donner une clearance de décollage 07L tant que l'atterrissage 01 n'a pas effectivement quitté la piste 01 ou ne peut pas donner une clearance d'atterrissage 01 tant que le décollage 07R n'est pas arrivé en altitude en bout de piste pour éviter les abordages.

Dès lors, à cause de l'indisponibilité de la piste 07R, et pendant les travaux, les décollages par vent de Nord à Nord-Est ont été opérés sur la piste 01 en direction de Perk, une autre zone de déplacement des survols certes liée aux conditions météorologiques et donc ne nécessitant pas d'instruction ministérielle. La DGTA n'a pas pris cet élément en ligne de compte dans son appréciation préalable du 13 mars 2025 sur les zones autrement survolées (« Analyse de l'impact potentiel de la proposition de skeyes sur les agglomérations survolées », page 5 à 8 de la note DGTA du 13 mars 2025).

Les décollages 01 ont été opérés aux 9 dates suivantes : 12 juillet, 15 août, 16 août, 17 août, 18 août, 19 août, 20 août, 21 août et 24 août 2025.

8. PETITS TRAVAUX PRÉPARATOIRES NON ANNONCÉS

Début juillet 2025 de nombreuses fermetures de différentes pistes ont perturbé sans cesse la bonne organisation du trafic aérien, ces petits travaux préparatoires organisés par Brussels Airport Company n'ont jamais été annoncés mais ont bien entraîné différentes fermetures de pistes entre le 1^{er} et le 12 juillet 2025. Force est de constater que malheureusement ces petits chantiers accompagnés de fermetures occasionnelles des pistes ont continué après le 28 août et jusqu'à fin septembre 2025.

9. PHASES DES TRAVAUX NON RESPECTÉES

Un calendrier précis des 5 phases des travaux a été publié le 29 mai 2025 aux AIP dans le supplément 032/2025 effectif au 12 juillet 2025.

Le Service de Médiation constate que la phase 2 ne s'est pas terminée à temps et fut prolongée du 23 juillet 2025 au 2 août 2025 par le NOTAM A2697/25, et la phase 5 fut prolongée également du 27 au 28 août 2025 par le NOTAM A2938/25.

Contrairement à l'annonce de presse de Brussels Airport Company, les travaux se sont donc bien terminés avec un jour de retard.

10. TABLEAU DES NOTAM

Les NOTAM suivants ont été publiés pendant les travaux :

NOTAMs Issued During July–August 2025 works at Brussels National Airport			
NOTAM	DATE (UTC+2)	DATE OF PUBLICATION (UTC+2)	TEXT
A2512/25	From: 07 JUL 25 12:00 Till: 07 JUL 25 15:00	07/07/2025 at 07H42	A2512/25 RWY 07L/25R CLSD. PPR 5 MIN. FOR PPR CTC ATC
A2520/25	From: 08 JUL 25 11:00 Till: 08 JUL 25 17:00	07/07/2025 at 19H02	A2520/25 RWY 07L/25R CLSD DUE TO WIP
A2523/25	From: 08 JUL 25 12:00 Till: 08 JUL 25 13:00	08/07/2025 at 06H56	A2523/25 RWY 07R/25L CLSD DUE TO WIP EXC FOR LDG OR TKOF PPR 15 MIN. FOR PPR CTC ATC
D0305/25	From: 10 JUL 25 00:00 Till: 23 JUL 25 23:59	25/06/2025 at 12H36	D0305/25 PERM AIRAC AMDT 007/2025 10 JUL 2025. NEW ARRIVAL PROCEDURE RNP RWY 07L
A2550/25	From: 10 JUL 25 20:00 Till: 11 JUL 25 04:00	09/07/2025 at 16H21	A2550/25 RWY 07L/25R CLSD DUE TO WIP
A2574/25	From: 11 JUL 25 21:00 Till: 12 JUL 25 03:00	11/07/2025 at 20H52	A2574/25 RWY 01/19 CLSD DUE TO MOWING WORKS EXC FOR LDG AND TKOF PPR 15 MIN. FOR PPR CTC ATC
A2575/25	From: 11 JUL 25 21:00 Till: 12 JUL 25 03:00	11/07/2025 at 20H53	A2575/25 RWY 07R/25L CLSD DUE TO MOWING WORKS EXC FOR LDG AND TKOF PPR 15 MIN. FOR PPR CTC ATC
D0321/25	From: 12 JUL 25 03:00 Till: 11 OCT 25 23:59	09/07/2025 at 08H26	D0321/25 IAP VOR RWY 07L NOT AVBL
D0322/25	From: 12 JUL 25 03:00 Till: 11 OCT 25 23:59	09/07/2025 at 08H26	D0322/25 IAP VOR RWY 07L NOT AVBL
A2582/25	From: 13 JUL 25 21:00 Till: 14 JUL 25 03:00	13/07/2025 at 20H14	A2582/25 RWY 07L/25R CLSD DUE TO MOWING WORKS PPR 15 MIN

A2586/25	From: 13 JUL 25 22:00 Till: 14 JUL 25 03:00	13/07/2025 at 20H42	A2586/25 RWY 07L/25R CLSD DUE TO MOWING WORKS PPR 15 MIN
A2580/25	From: 16 JUL 25 03:00 Till: 23 JUL 20:00	12/07/2025 at 05H33	A2580/25 AIP SUP 032/2025 WEF 16JUL2025 UNTIL 23JUL2025 - RENOVATION WORKS RWY 07R/25L - PHASE 2
A2609/25	From: 16 JUL 25 03:00 Till: 23 JUL 25 20:00	15/07/2025 at 22H22	A2609/25 RWY 19 CLSD FOR LDG
A2610/25	From: 16 JUL 25 03:00 Till: 23 JUL 36 20:00	15/07/2025 at 22H23	A2610/25 RWY 01 CLSD FOR TKOF
A2626/25	From: 16 JUL 14:00 Till: 16 JUL 25 15:00	16/07/2025 at 11H25	A2626/25 RWY 01/19 CLSD DUE TO WIP EXC FOR LDG OR TKOF PPR 15 MIN. FOR PPR CTC ATC
A2683/25	From: 22 JUL 25 14:20 Till: 02 AUG 25 03:00	22/07/2025 at 14H27	A2683/25 AIP SUP 032/2025 WEF 16JUL2025 UNTIL 23JUL2025 - RENOVATION WORKS RWY 07R/25L - PHASE 2
A2686/25	From: 22 JUL 25 14:36 Till: 02 AUG 25 03:00	22/07/2025 at 14H39	A2686/25 RWY 19 CLSD FOR LDG
A2687/25	From: 22 JUL 25 14:38 Till: 02 AUG 25 03:00	22/07/2025 at 14H40	A2687/25 RWY 01 CLSD FOR TKOF
A2697/25	From: 23 JUL 25 08:05 Till: 02 AUG 25 03:00	23/07/2025 at 08H07	A2697/25 AIP SUP 032/2025 WEF 16 JUL 2025 UNTIL 23 JUL 2025 - RENOVATION WORKS RWY 07R/25L - PHASE 2 - PHASE 2 EXTENDED TO 02 AUG 2025 0300 UTC
A2579/25	From: 23 JUL 25 20:00 Till: 20 AUG 25 03:00	12/07/2025 at 05H32	A2579/25 AIP SUP 032/2025 WEF 23JUL2025 UNTIL 02AUG2025 - RENOVATION WORKS RWY 07R/25L - PHASE 3)
A2735/25	From: 27 JUL 25 21:00 Till: 28 JUL 25 04:00	26/07/2025 at 14H27	A2735/25 RWY 07L/25R CLSD. TKOF RWY 07L PPR 10MIN
A2736/25	From: 26 JUL 25 21:00 Till: 27 JUL 25 04:30	26/07/2025 at 20H55	A2736/25 RWY 01/19 CLSD DUE TO MOWING WORKS, EXC FOR LDG AND TKOF PPR 15 MIN. FOR PPR CTC ATC
A2684/25	From: 02 AUG 25 03:00 Till: 12 AUG 25 20:00	22/07/2025 at 14H27	A2684/25 AIP SUP 032/2025 WEF 02AUG2025 UNTIL 12AUG2025 - RENOVATION WORKS RWY 07R/25L - PHASE 4
A2789/25	From: 12 AUG 25 20:00 Till: 27 AUG 25 20:00	04/08/2025 at 08H44	A2789/25 AIP SUP 032/2025 WEF 12AUG2025 UNTIL 27AUG2025 - RENOVATION WORKS RWY 07R/25L - PHASE 5
A2854/25	From: 12 AUG 25 21:00 Till: 13 AUG 25 04:00	12/08/2025 at 18H41	A2854/25 RWY 01/19 CLSD DUE TO WIP
A2938/25	From: 21 AUG 25 13:53 Till: 28 AUG 25 03:00	21/08/2025 at 13H55	A2938/25 AIP SUP 032/2025 PHASE 5 PROLONGED UNTIL 28 AUG 2025 - RENOVATION WORKS RWY 07R/25L
A3000/25	From: 27 AUG 25 10:15 Till: 27 AUG 25 11:00	27/08/2025 at 07H44	A3000/25 RWY 01/19 CLSD DUE TO CTL UAS FLT ABM INT WITH RWY 07R/25L

A3004/25	From: 27 AUG 25 14:00 Till: 27 AUG 25 16:00	27/08/2025 at 10H39	A3004/25 RWY 01/19 CLSD DUE TO WIP. PPR 20 MIN
-----------------	---	---------------------	--

11.UTILISATION HORAIRE RÉELLE DES PISTES SELON LE SCHÉMA HEURES DE POINTE

Les conditions météorologiques ont relativement perturbé le schéma 19 + 25R prévu aux heures de pointe et creuses, schéma qui n’a réellement été que peu activé surtout pour les atterrissages 19.

Ce schéma d’heures de point n’a été suivi qu’aux 7 dates suivantes : 14 juillet, 15 juillet, 13 août, 14 août, 25 août, 26 août et 27 août 2025.

 So-called peak hours during construction on runway 25 LEFT/07 RIGHT		
DATE	MORNING PEAK HOURS (19/25R)	EVENING PEAK HOURS (19/25R)
12/07/2025	No peak hours	No peak hours
13/07/2025	No peak hours	No peak hours
14/07/2025	06:00 - 09:30 12:15 - 15:38	18:41 - 20:36
15/07/2025	08:08 - 09:20	18:15 - 20:32
16/07/2025	RWY 19 n/a for ARR	RWY 19 n/a for ARR
17/07/2025	RWY 19 n/a for ARR	RWY 19 n/a for ARR
18/07/2025	RWY 19 n/a for ARR	RWY 19 n/a for ARR
19/07/2025	RWY 19 n/a for ARR	RWY 19 n/a for ARR
20/07/2025	RWY 19 n/a for ARR	RWY 19 n/a for ARR
21/07/2025	RWY 19 n/a for ARR	RWY 19 n/a for ARR
22/07/2025	RWY 19 n/a for ARR	RWY 19 n/a for ARR
23/07/2025	RWY 19 n/a for ARR	RWY 19 n/a for ARR
24/07/2025	RWY 19 n/a for ARR	RWY 19 n/a for ARR
25/07/2025	RWY 19 n/a for ARR	RWY 19 n/a for ARR
26/07/2025	RWY 19 n/a for ARR	RWY 19 n/a for ARR
27/07/2025	RWY 19 n/a for ARR	RWY 19 n/a for ARR
28/07/2025	RWY 19 n/a for ARR	RWY 19 n/a for ARR
29/07/2025	RWY 19 n/a for ARR	RWY 19 n/a for ARR
30/07/2025	RWY 19 n/a for ARR	RWY 19 n/a for ARR
31/07/2025	RWY 19 n/a for ARR	RWY 19 n/a for ARR

 So-called peak hours during construction on runway		
DATE	MORNING PEAK HOURS (19/25R)	EVENING PEAK HOURS (19/25R)
1/08/2025	RWY 19 n/a for ARR	RWY 19 n/a for ARR
2/08/2025	RWY 19 n/a for ARR	RWY 19 n/a for ARR
3/08/2025	RWY 19 n/a for ARR	RWY 19 n/a for ARR
4/08/2025	RWY 19 n/a for ARR	RWY 19 n/a for ARR
5/08/2025	RWY 19 n/a for ARR	RWY 19 n/a for ARR
6/08/2025	RWY 19 n/a for ARR	RWY 19 n/a for ARR
7/08/2025	RWY 19 n/a for ARR	RWY 19 n/a for ARR
8/08/2025	RWY 19 n/a for ARR	RWY 19 n/a for ARR
9/08/2025	RWY 19 n/a for ARR	RWY 19 n/a for ARR
10/08/2025	RWY 19 n/a for ARR	RWY 19 n/a for ARR
11/08/2025	RWY 19 n/a for ARR	RWY 19 n/a for ARR
12/08/2025	RWY 19 n/a for ARR	RWY 19 n/a for ARR
13/08/2025	08:00 - 09:35	No peak hours
14/08/2025	07:55 - 09:21	No peak hours
15/08/2025	No peak hours	No peak hours
16/08/2025	No peak hours	No peak hours
17/08/2025	No peak hours	No peak hours
18/08/2025	No peak hours	No peak hours
19/08/2025	No peak hours	No peak hours
20/08/2025	No peak hours	No peak hours
21/08/2025	No peak hours	No peak hours
22/08/2025	No peak hours	No peak hours
23/08/2025	No peak hours	No peak hours
24/08/2025	No peak hours	No peak hours
25/08/2025	07:56 - 09:15 18:04 - 20:56	No peak hours
26/08/2025	07:40 - 09:15	18:30 - 20:28
27/08/2025	07:35 - 09:22 13:20 - 15:07	17:55 - 20:39
28/08/2025	No peak hours	No peak hours

12.UTILISATION JOURNALIÈRE DES PISTES PENDANT LA DURÉE DES TRAVAUX

Le schéma 01/01 fut activé aux 9 dates suivantes : 12 juillet, 15 août, 16 août, 17 août, 18 août, 19 août, 20 août, 21 août et 24 août 2025.

Le schéma 07L/07L fut également activé aux 8 dates suivantes : 18 juillet, 19 juillet, 10 août, 11 août, 12 août, 18 août, 19 août et 25 août 2025.



Runway use during construction on runway 25L/07R

DATE	TIMING	ARR	DEP
12/07/2025	00:00 - 05:33	25R	25R
	05:33 - 18:51	01	01
	18:51 - 23:59	25R	25R
13/07/2025	00:00 - 06:00	25R	25R
	06:00 - 13:43	25R	19/25R
	13:43 - 19:22	25R	25R
	19:22 - 23:00	25R	19/25R
	23:00 - 23:59	25R	19
14/07/2025	00:00 - 06:00	19	19
	06:00 - 09:30	19	25R
	09:30 - 12:15	25R	25R/19
	12:15 - 15:38	19	25R
	15:38 - 18:41	25R	25R/19
	18:41 - 20:36	19	25R
	20:36 - 23:59	25R	19/25R
15/07/2025	00:00 - 08:08	25R	19/25R
	08:08 - 09:20	19	25R
	09:20 - 18:15	25R	19/25R
	18:15 - 20:32	19	25R
	20:32 - 23:59	25R	19/25R
16/07/2025	00:00 - 12:30	25R	19/25R
	12:30 - 23:59		25R/25R
17/07/2025	00:00 - 14:17	25R	19/25R
	14:17 - 20:49	25R	25R
	20:49 - 23:59	25R	19/25R
18/07/2025	00:00 - 18:47	25R	19/25R
	18:47 - 23:59	07L	07L
19/07/2025	00:00 - 15:29	07L	07L
	15:29 - 22:59	25R	19/25R
	23:00 - 23:59	25R	25R
20/07/2025	00:00 - 05:59	25R	25R
	06:00 - 23:59	25R	19/25R
21/07/2025	00:00 - 23:59	25R	19/25R
22/07/2025	00:00 - 23:59	25R	19/25R
23/07/2025	00:00 - 15:55	25R	19/25R
	15:55 - 20:46	25R	25R
	20:46 - 23:59	25R	19/25R
24/07/2025	00:00 - 15:23	25R	19/25R
	15:23 - 18:17	25R	25R
	18:17 - 20:43	25R	19/25R
	20:43 - 21:15	25R	25R
	21:15 - 23:59	25R	19/25R
25/07/2025	00:00 - 12:07	25R	19/25R
	12:07 - 21:32	25R	25R
	21:32 - 23:00	25R	19/25R
	23:00 - 23:59	25R	25R
26/07/2025	00:00 - 06:00	25R	25R
	06:00 - 19:09	25R	19/25R
	19:09 - 23:59	25R	25R
27/07/2025	00:00 - 06:00	25R	25R
	06:00 - 11:17	25R	19/25R
	11:17 - 12:26	25R	25R
	12:26 - 12:47	25R	19/25R
	12:47 - 23:59	25R	25R
28/07/2025	00:00 - 06:00	25R	25R
	06:00 - 12:06	25R	19/25R
	12:06 - 22:07	25R	25R
	22:07 - 23:59	25R	19/25R
29/07/2025	06:00 - 16:39	25R	19/25R
	16:39 - 19:24	25R	25R
	19:24 - 23:59	25R	19/25R
30/07/2025	06:00 - 14:17	25R	19/25R
	14:17 - 21:13	25R	25R
	21:13 - 23:59	25R	19/25R
31/07/2025	06:00 - 23:59	25R	19/25R

Runway use during construction on runway 25L/07R

DATE	TIMING	ARR	DEP
1/08/2025	00:00 - 12:44	25R	19/25R
	12:44 - 23:59	25R	25R
2/08/2025	00:00 - 23:59	25R	25R
3/08/2025	00:00 - 23:59	25R	25R
4/08/2025	00:00 - 23:59	25R	25R
5/08/2025	00:00 - 23:59	25R	25R
6/08/2025	00:00 - 23:59	25R	25R
7/08/2025	00:00 - 23:59	25R	25R
8/08/2025	00:00 - 23:59	25R	25R
9/08/2025	00:00 - 23:59	25R	25R
10/08/2025	00:00 - 23:59	25R	25R
	15:40 - 23:59	07L	07L
11/08/2025	00:00 - 23:59	07L	07L
12/08/2025	00:00 - 19:57	07L	07L
	19:57 - 23:59	25R	25R
13/08/2025	00:00 - 05:30	25R	25R
	05:30 - 08:00	25R	19/25R
	08:00 - 09:35	19	25R
	09:35 - 12:30	25R	19/25R
	12:30 - 21:25	25R	25R
	21:25 - 23:59	25R	19/25R
14/08/2025	00:00 - 07:55	25R	19/25R
	07:55 - 09:21	19	25R
	09:21 - 17:35	25R	19/25R
	17:35 - 22:01	25R	25R
	22:01 - 23:59	25R	19/25R
15/08/2025	00:00 - 12:02	25R	19/25R
	12:02 - 13:27	25R	25R
	13:27 - 22:02	01	01
	22:02 - 23:59	25R	25R
16/08/2025	00:00 - 05:37	25R	25R
	05:37 - 23:59	01	01
17/08/2025	00:00 - 23:59	01	01
18/08/2025	00:00 - 16:01	01	01
	16:01 - 23:59	07L	07L
19/08/2025	00:00 - 04:34	07L	07L
	04:34 - 07:33	25R	19/25R
	07:33 - 15:38	07L	07L
	15:38 - 23:20	01	01
	23:20 - 23:59	01	01/07L
20/08/2025	00:00 - 06:01	01	01/07L
	06:01 - 23:59	01	01
21/08/2025	00:00 - 21:58	01	01
	21:58 - 23:59	25R	25R
22/08/2025	00:00 - 02:18	25R	25R
	02:18 - 13:23	25R	19/25R
	13:23 - 20:15	25R	25R
	20:15 - 23:00	25R	19/25R
	23:00 - 23:59	25R	25R
23/08/2025	00:00 - 06:00	25R	25R
	06:00 - 11:30	25R	19/25R
	11:30 - 21:08	25R	25R
	21:08 - 23:00	25R	19/25R
	23:00 - 23:59	25R	25R
24/08/2025	00:00 - 06:00	25R	25R
	06:00 - 14:00	25R	19/25R
	14:00 - 14:42	25R	25R
	14:42 - 19:35	01	01
	19:35 - 21:00	25R	25R
	21:00 - 23:00	25R	19/25R
	23:00 - 23:30	25R	25R
	23:30 - 23:59	19	19
25/08/2025	00:00 - 06:00	19	19
	06:00 - 07:56	25R	19/25R
	07:56 - 09:15	19	25R
	09:15 - 12:00	25R	19/25R
	12:00 - 18:04	07L	07L
	18:04 - 20:56	19	25R
	20:56 - 23:59	25R	19/25R
26/08/2025	00:00 - 07:40	25R	19/25R
	07:40 - 09:15	19	25R
	09:15 - 13:04	25R	19/25R
	13:04 - 15:05	25R	25R
	15:05 - 18:30	25R	19/25R
	18:30 - 20:28	19	25R
	20:28 - 23:59	25R	19/25R
27/08/2025	00:00 - 07:35	25R	19/25R
	07:35 - 09:22	19	25R
	09:22 - 12:15	25R	19/25R
	12:15 - 13:20	25R	25R
	13:20 - 15:07	19	25R
	15:07 - 16:00	25R	19/25R
	16:00 - 17:55	25R	25R
	17:55 - 20:39	19	25R
	20:39 - 23:59	25R	19/25R
28/08/2025	00:00 - 05:00	25R	19/25R

13. COMMUNICATION INTENSIVE DU SERVICE DE MÉDIATION

Le Service de Médiation a développé une politique encore plus active de communication et d'information pendant toute la durée des travaux, à la fois vers les autorités, les Bourgmestres, les Parlementaires mais aussi la Communauté et les riverains.

Bien que le Service de Médiation ne soit nullement liée à Brussels Airport Company et que le Service de Médiation n'ait aucune responsabilité dans l'organisation des travaux ; les menaces, propos déplacés et paroles impolies ont malgré tout été proférées à l'égard du Service de Médiation ; nous sommes le S.A.V. de l'exploitation de l'Aéroport de Bruxelles-National et prenons les coups à leur place.

Chaque changement de pistes hors PRS spécial 19 + 25R a fait l'objet d'un envoi d'explication aux Bourgmestres et autorités concernées ; le Ministre, la Présidente du SPF Mobilité et Transports et la DGTA ont été tenus informés systématiquement de toutes nos observations et autres avertissements.

Le Service de Médiation a organisé des gardes de communication le soir, le samedi et le dimanche pour pallier aux manquements et lacunes de Brussels Airport Company.

Le Service de Médiation s'est rendu sur place, sous les couloirs de survols, dans toutes les communes, toutes les régions et a pratiqué en temps réel une publication intensive sur l'utilisation des pistes et les couloirs de survols utilisés.

Sur le terrain, à l'écoute, pour voir et entendre la situation des trajectoires suivies par les avions et expliquer les utilisations temporaires de certaines procédures à cause de la fermeture de la piste 07R/25L.

14. DÉGÂTS COLLATÉRAUX DU CHANTIER DE RÉNOVATION DE LA PISTE

La circulation de nombreux véhicules de chantier, de camions semi-remorques lourdement chargés, de tracteurs et engins de génie civil à chenilles, a fortement dégradé l'asphalte de la route de contournement, entre l'entrée skeyes et le portique Est de B.A.C., côté arrière du domaine aéroportuaire, le long de la chaussée de Tervueren à Steenokkerzeel :

- Un poteau d'éclairage renversé, signalé par le Service de Médiation le 19 septembre 2025 ;
- Des dégâts importants à la route, signalés par le Service de Médiation le 14 août 2025.



Le poteau d'éclairage renversé



Des dégâts importants à la route

15. CONCLUSIONS GÉNÉRALES

De trop nombreux manquements ont été constatés lors des travaux exécutés en 2025 pour la rénovation totale de la piste 07R/25L, erreurs pratiquement toutes imputables uniquement à l'exploitant aéroportuaire Brussels Airport Company (B.A.C.) :

- Une seule information réelle de B.A.C. aux Bourgmestres sur le contenu des travaux ;
- Seuls certains Bourgmestres ont été informés par B.A.C. ;
- Aucune information de B.A.C. sur les modifications des procédures aériennes ;
- B.A.C. s'est trop souvent trompé dans les informations publiées sur BATC ;
- Erreurs de date, de jours, de pistes de la part de B.A.C. en juillet 2025 ;
- Aucun suivi des travaux par B.A.C. en termes d'information depuis le 12 juin 2025 ;
- Aucune actualisation des travaux en juillet et août par B.A.C. sur son site ;
- Fausses informations diffusées à la presse le 25 août 2025 par B.A.C. ;
- Violations répétées de l'article 36 de la licence de B.A.C. par Brussels Airport Company en ne mettant pas intentionnellement toutes les informations dont B.A.C. dispose au profit du Service de Médiation ;
- Aucune réponse aux demandes et questions légitimes formulées par le Service de Médiation ;
- Aucune explication détaillée de B.A.C. sur la teneur des travaux de rénovation ;
- Incapacité chronique de B.A.C. à communiquer convenablement (confirmée par des Ministres et la DGTA) ;
- Divergences dans les heures d'utilisations de pistes (seule la version skeyes était correcte) ;
- Aucun bilan final de l'exécution des travaux ;
- Absence totale d'empathie de B.A.C. quant à la situation des nouveaux survolés 01-07-19 ;
- Absence totale de toute information orientée « grand public » comme en 2015 avec l'édition spéciale du magazine CONNECT ;
- Non-réparation par B.A.C. des dégâts constatés sur la route de contournement ;
- Succession interminable de petits travaux gérés par B.A.C. avant mais aussi après les travaux de rénovation de la piste 07R/25L (travaux préparatoires et continuation de petits chantiers en septembre 2025).

Concernant les autres acteurs comme le Ministre, le SPF Mobilité et la DGTA :

- Absence de toute instruction ministérielle en bonne et due forme ;
- Oubli par la DGTA de l'impact des décollages 01 pendant les travaux ;
- La DGTA se défait de ses compétences sur les utilisations de pistes au profit de skeyes ;
- Non nécessité d'impacter d'autres zones par l'utilisation intensive de la piste 19 ;
- Introduction temporaire, mais illégale, du principe de la dispersion 19 pendant les travaux.

Nous n'avons constaté aucun manquement imputable à skeyes, aux compagnies aériennes ou au coordinateur des créneaux.

De tels travaux d'une telle ampleur, avec un si grand impact en termes de nouvelles zones survolées, mériteraient à l'avenir une bien meilleure préparation, une coordination correcte, une instruction ministérielle légale et surtout une politique de communication adéquate de la part de Brussels Airport Company à l'égard de la communauté, des autorités et des personnes survolées.

Les carences et erreurs de Brussels Airport Company telles que constatées en 2025 doivent servir de leçons pour ne plus les répéter au cours des prochaines années.



Service de Médiation du Gouvernement Fédéral pour l'Aéroport de Bruxelles-National
Rue du Progrès, 56 à 1210 BRUXELLES

EDITEUR RESPONSABLE

Philippe TOUWAIDE

Directeur du Service de Médiation pour l'Aéroport de Bruxelles-National



 airportmediation.be

 airportmediation@mobilit.fgov.be

Service de Médiation du Gouvernement Fédéral pour l'Aéroport de Bruxelles-National
Arrêté Royal du 15 Mars 2002
Rue du Progrès, 56 à 1210 BRUXELLES